



APRÈS AVOIR ASSURÉ TÔT LA QUALIFICATION AU RENDEZ-VOUS IVOIRIEN

Belmadi annonce la couleur pour la CAN-2024

P 7

L'ACCORD DE PÊCHE UE-MAROC PRENDRA FIN JUILLET PROCHAIN

Forcing de Rabat pour sa reconduction

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 29 mars 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5802 - 20^e année

IL VALAIT HIER 78,55 DOLLARS

Le Brent reprend son souffle

P 4

IL ÉTAIT EN CONTACT EN MARS 2021 AVEC AMIR DZ ET ZITOUT



Un jeune entrepreneur risque la prison pour subversion

LIRE EN PAGE 3

GESTION DES IMPORTATIONS

Zitouni veut débureaucratiser les ports

LIRE EN PAGE 2

► POUR FAUSSE DÉCLARATION D'importantes quantités de produits alimentaires saisies



Ph : DR

TRIBUNAL DE TIPAZA



Le procès de Naima Salhi reporté au 17 avril

P 3

UN CADRE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE À PROPOS DES VÉHICULES FIAT IMPORTÉS

« L'entrée d'autres marques contribuerait à baisser les prix »

P 2

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H00
Un engagement taillé sur mesure pour Ghidane

P 14

LES COURSES EN DIRECT

GESTION DES IMPORTATIONS

Zitouni veut débureaucratiser Les ports

Les répercussions des décisions gouvernementales de freiner les importations ont affecté les secteurs productifs en Algérie, et les consommateurs en ont rapidement ressenti les effets, à travers des flambées des prix qui se sont étendues à divers produits de bases sur les marchés. Une situation qui pour rappel, avait mis le président Abdelmadjid Tebboune dans tous ses états en Conseil des ministres.

Certes, ces nouvelles mesures d'importation visaient beaucoup plus à préserver les réserves de changes du pays et à mettre un terme à l'importation anarchique, mais le chef de l'État avait déploré le fait que cela se fasse au détriment du citoyen. De ce fait, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a évoqué dans ses récentes déclarations la question de l'organisation des importations et le déblocage des marchandises des opérateurs économiques au niveau des ports, dont les opérations sont effectuées conformément à la réglementation en cours. « Tous les produits achetés, domiciliés et autorisés, notamment les matières premières et les intrants, doivent être libérés dans les meilleurs délais au vu de leur impact sur la production nationale », a-t-il affirmé, avant de rassurer les opérateurs économiques sur les



démarches qui « seront entreprises par son département pour faciliter les opérations de dédouanement ». Pour ce faire, il a fait savoir que ses « services vont se concerter avec ceux relevant de la direction douanière pour trouver une solution appropriée afin de libérer les conteneurs ». Dans son discours, Zitouni a pointé du doigt la bureaucratie, la considérant comme « la principale raison de cette situation », soulignant que son secteur œuvre à venir à bout des obstacles administratifs enregistrés. Le ministre du Commerce a rassuré, par ailleurs, que

« les produits de large consommation et les matières premières intéressant le citoyen ne sont pas concernés par la saisie au niveau des ports ».

Alors que cette problématique est récurrente depuis des années, voire des décennies, les ministres qui se sont succédés à la tête du ministère du Commerce n'ont pas pu résoudre la question de la régulation, le contrôle et l'approvisionnement du marché. Tayeb Zitouni est décidé de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué.

H. S. A.

PÊCHE MARITIME ET AQUACULTURE

Vers la production de 116 000 tonnes en 2024

L'Algérie est l'un des plus grands pays producteurs de poisson du continent africain, et se caractérise également par l'abondance de sa production halieutique sur les côtes de la Méditerranée.

Alors que le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture en Algérie offre de nouvelles opportunités d'emplois et contribue à la sécurité alimentaire, le gouvernement algérien tente depuis plusieurs années de tirer pleinement profit de sa zone côtière, en modernisant les ports et ses capacités logistiques, et en soutenant des projets liés à la pêche. Une révolution majeure dans le domaine de l'aquaculture, justifiée par les chiffres qui sont en train d'être atteints par les exploitants. Un avenir de plus en plus prometteur dans ce domaine, comme l'a affirmé le directeur de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), Nabil Aouiche, invité à s'exprimer lundi sur les ondes de la Radio nationale. « La quantité de produits de pêche et d'aquaculture pour 2023 a connu une hausse par rapport à l'année dernière, atteignant environ 100 000 tonnes, alors qu'elle avait atteint 97 000 tonnes en 2022 », a déclaré le ministre. Une production



allant crescendo selon l'intervenant, qui a ajouté que « le gouvernement aspire à atteindre 116 000 tonnes au début de 2024 ».

Des chiffres, qui selon le directeur du CAPA, « permettront l'approvisionnement en produits de pêche, et du coup, stabiliser les prix sur le marché ». À ce propos, Aouiche s'est voulu rassurant, annonçant que « les produits de pêche sont disponibles à des prix raisonnables, à la portée des citoyens à travers divers points de vente », révélant à ce titre « qu'un programme est en cours pour fournir divers produits de pêche et d'aquaculture sur les marchés pendant le mois de Ramadhan ».

« ACCOMPAGNER, FORMER ET SENSIBILISER LES JEUNES PORTEURS DE PROJETS »

Afin de renforcer l'investissement dans le domaine de l'aquaculture et de contribuer à trouver des ressources alternatives pour augmenter les revenus de l'économie nationale, de grands efforts ont été déployés par l'État, en développant des projets économiques à grandes capacités de production, et en encourageant les jeunes souhaitant investir dans l'aquaculture et créer de petites, moyennes ou même grandes entreprises pour les investisseurs. Cela, en plus des efforts visant à renforcer la coopération avec le secteur de la formation professionnelle. Dans ses déclara-

tions, Aouiche a souligné dans ce contexte la large campagne de soutien menée par les autorités compétentes au profit des jeunes porteurs de projets. « Il y a plus de 400 demandes d'investissement par des jeunes souhaitant investir dans le domaine de l'aquaculture et qu'elles seront étudiées en collaboration avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat (ANAPE), ainsi que l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) », a expliqué le responsable. Et d'ajouter : « Les jeunes porteurs de projets pourront être accompagnés, formés, sensibilisés et incorporés dans leurs projets pour atteindre les objectifs fixés, puis fournir des produits marins ». L'intervenant a expliqué que la Chambre algérienne de la pêche a conclu quatre accords avec des producteurs aquacoles à travers les différentes wilayas du pays, précisant que ces accords permettent « la fourniture de produits de pêche au producteur au consommateur ». Le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture a révélé que « 9 projets du secteur sont entrés en service, dans les wilayas côtières du pays, devant être portés à 14 projets à l'avenir ».

Hamid Si Ahmed

POUR FAUSSE DÉCLARATION
AUX DOUANES

D'importantes quantités de produits alimentaires saisies au port d'Alger

Les agents des douanes du port d'Alger ont saisi des quantités importantes de marchandises destinées à l'exportation, pour fausse déclaration. Selon un communiqué du service des douanes, après avoir traité les dossiers de trois opérations douanières pour des marchandises destinées à l'exportation, trois infractions ont été relevées, liées à des fausses déclarations, et concernant les articles déclarés et les quantités autorisées. Concernant les biens saisis, il s'agit de 1235 colis de pâtes alimentaires, 400 colis de tomates confites, 383 colis de biscuits, 106 colis de poudre de jus, 160 colis et 189 kg de flan, et 18 colis de confiseries. En outre, 126 000 paquets de papier « dioul », 840 litres d'huile d'olive, 529,5 kg de « smen », 133,2 kg de poudre de riz, 80 paquets de poudre de chocolat et 10 boîtes de moules à bonbons ont été saisis. Les douanes ont affirmé que dans le cadre de ces opérations réalisées par ses services, cela a nécessité la mobilisation de ses agents, afin de protéger l'économie nationale et de préserver les droits du trésor public. Il convient de noter, dans ce contexte, qu'afin de garantir la disponibilité des produits nécessaires dans le marché national durant le Ramadhan, le gouvernement, à travers l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), a été intraitable quant à certains produits destinés à l'exportation, dont toutes sortes de semoule, la farine, le sucre et les huiles de soja. Outre ces denrées alimentaires de première nécessité, il est également interdit d'exporter les pâtes alimentaires, l'ail et les masques.

H. S. A.

UN CADRE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
À PROPOS DES VÉHICULES FIAT
IMPORTÉS

« L'entrée d'autres marques contribuerait à baisser les prix »

Le directeur du développement industriel de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ahmed Zaïd-Salem a révélé, hier matin sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, que le ministère de tutelle avait accordé trois agréments définitifs à trois agents de marques industrielles pour l'automobile, qui sont (FIAT, OPEL, et JAC), en attendant l'octroi d'autres homologations définitives pour d'autres marques au cours des semaines à venir a-t-il indiqué. Il a fait savoir, à cette occasion, que la production des voitures de la marque "FIAT" dans l'usine d'Oran est en phase finale et démarrera dans les prochains mois. L'invité de la Radio nationale a ajouté que « de nombreuses demandes d'agrément avaient été reçues mais rejetées » en raison, a-t-il poursuivi, « de notre insistance à avoir des entretiens directs avec le titulaire de la marque originale dans le but d'assurer le développement technologique de la part de l'usine d'origine ». Concernant les prix des voitures FIAT, qui ont été récemment introduits sur le marché national, et que les citoyens qualifient d'exorbitants, le même porte-parole a expliqué qu'ils « sont soumis à l'offre et à la demande », et que « leur hausse ne se limite pas au seul marché algérien », expliquant la possibilité de voir la baisse de ces prix intervenir « après l'entrée d'autres marques automobiles ». Le conseiller au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a confirmé que le véhicule fabriqué en Algérie est interdit à l'exportation.

M. S.

IL AVAIT CONTACTÉ EN MARS 2021 AMIR DZ ET ZITOUT

Un jeune entrepreneur risque la prison pour subversion

Un jeune propriétaire d'une entreprise privée impliqué dans une affaire pénale en raison de publications subversives criminalisées par la loi, a comparu devant la cour de justice d'Alger hier, mardi.

Selon des sources médiatiques, il a demandé, au cours du mois de mars 2021, à Amir Boukhors, dit Amir DZ, de parler du « marché noir » de la devise qui se trouve au Square Port Said, et de l'absence de bureaux de change en Algérie. Au cours du même mois, il a envoyé à Larbi Zitout, par le biais de l'application "Messenger", une correspondance comprenant une photo d'une femme qui cherchait dans une décharge, prise par l'accusé au marché de Bab El Oued et lui a demandé d'en parler lors de la diffusion en direct. L'accusé, qui a comparu devant la cour de justice d'Alger pour des accusations de présentation de publications qui portent atteinte à l'unité nationale, a déclaré que sa communication avec les deux personnes mentionnées dans le dossier a eu lieu avant leur classification parmi les entités terroristes. De plus, a-t-il argué, le contenu de la correspondance n'est pas dangereux, mais plutôt une question sur les bureaux de change de devises en Algérie et le retard dans son lancement. Pour sa part, le parquet à la lumière des faits a requis de durcir la peine contre l'accusé. Depuis quelques années, des sites électroniques et des blogueurs s'attaquent à l'Algérie



depuis l'étranger (principalement la France et la Grande Bretagne) à l'aide d'informations, en fait le plus souvent des fake news. Leurs propos sont mensongers mais ils sont « avalés » par des citoyens vulnérables du fait de leur faible niveau de conscience. Les blogueurs s'offrent une vie de luxe à l'étranger grâce à l'argent qu'ils reçoivent en contrepartie des nuisances déstabilisatrices contre l'Algérie provoquées par la diffusion de ces informations et fake news. C'est un véritable filon qu'ils exploitent à outrance pour s'enrichir. Amir DZ et Larbi Zitout, qui sont, depuis assez longtemps, tranquillement installés à l'étranger, l'un en France et le second en Angleterre, font partie de cette catégorie de blogueurs, avec la particularité d'être inscrits sur la liste algérienne des personnes et entités terroristes. Cette liste est établie par la commission de classification des personnes et entités

terroristes a été publiée au Journal officiel. La liste est annexée à un arrêté, signé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, définissant les modalités de son élaboration. Sa publication est considérée comme "notification aux chargés de l'exécution pour prendre les mesures nécessaires afin d'interdire l'activité de la personne ou de l'entité inscrite sur la liste, saisir et/ou geler ses fonds et les fonds provenant des biens lui appartenant ou qui dépendent, directement ou indirectement, de son contrôle ou du contrôle des personnes agissant pour son compte ou qui obéissent à ses ordres, tout en prenant en considération les droits des tiers de bonne foi, et lui interdire de voyager (concernant les personnes)". Pour rappel, Larbi Zitout et Amir Boukhors dit "Amir DZ" ont été condamnés par contumace, à la fin de l'année dernière, par le tribunal cri-

minel de première instance de Dar El Beida (Alger), à une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million DA avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur encontre. Ils sont poursuivis pour crime d'"enrôlement dans un groupe subversif ciblant la sécurité de l'Etat, l'unité nationale et l'intégrité territoriale, ainsi que pour crime de complot en vue d'inciter les citoyens à agir contre le pouvoir". Ils sont également poursuivis pour délit de "réception de fonds de l'intérieur et de l'extérieur du pays afin de commettre des actes ciblant la sécurité de l'Etat et la stabilité de ses institutions", ainsi que pour "infraction aux dispositions de la législation relative au change et au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, et incitation à l'attroupement non armé et non dénonciation d'un crime auprès des autorités".

M'hamed Rebah

TRIBUNAL DE TIPAZA Le procès de Naima Salhi reporté au 17 avril

Le tribunal de Tipaza a annoncé le report au 17 avril de l'année en cours de la poursuite du procès de l'ex-députée et présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Naima Salhi condamnée en novembre dernier à six mois de prison ferme, assortie d'une amende de 50 000 DA, par le tribunal de Chéraga à Alger pour diffamation et incitation à la haine. Poursuivie dans deux affaires, dont une concerne des propos diffamatoires et dénonciation calomnieuse à l'encontre de Mourad Amiri, un cadre en informatique au ministère de l'Intérieur, Naima Salhi, polémiste hors norme, s'est vue infliger une peine de 6 mois de prison ferme. Mourad Amiri, ancien fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, a intenté une action judiciaire contre l'ex-député pour propos diffamatoires et dénonciation calomnieuse contre lui. Elle est poursuivie pour le chef d'inculpation d'"incitation à la haine". Mercredi 2 novembre 2022, au tribunal de Chéraga, et en pleine audience, Naima Salhi a dérapé de nouveau après la plaidoirie des avocats de la partie civile réclamant la requalification des faits, considérant, que les actes pour lesquels Naima Salhi est poursuivie relèvent plutôt de la criminelle et non pas d'un délit. La mise en cause a qualifié ces avocats de la partie civile de « Zouaves ». Ces mêmes avocats ont tout de suite déposé plainte, contre l'ex-députée de la wilaya de Boumerdès. Il est à noter, que ce même tribunal avait requis une peine de 2 ans de prison ferme et 100.000 dinars d'amende, en octobre dernier, contre l'ex-députée pour ses propos haineux contre la Kabylie. Elle a été poursuivie pour atteinte à la sécurité nationale et diffusion de publications qui portent atteinte à l'unité nationale et la mise en danger de la vie d'autrui, dans un procès intenté par des avocats de la wilaya de Tizi-Ouzou.

B. O.

MÉDIAS

Les binationaux ne seraient pas autorisés à investir dans le domaine

Les binationaux ne seraient, finalement pas autorisés comme souhaité par certains députés à investir en Algérie, dans le domaine des médias comme la fondation d'un organe de presse ou créer une chaîne de télévision privée. En effet, la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale a retiré son amendement à l'article 4 du projet de loi organique sur les médias, qui permet aux investisseurs algériens possédant la nationalité d'un autre pays de lancer des projets dans le domaine des médias, y compris l'audiovisuel et revient à la formulation mentionnée dans le rapport préliminaire. Dans le recours de la dernière instance remis aux députés dans la nuit de la ratification du projet de loi, la commission parlementaire compétente a annoncé le retrait de cet amendement proposé par Abdoulwahhab Yaâkoubi, député de l'immigration. Dans le document joint au rapport complémentaire, la commission s'est appuyée sur les dispositions du dernier alinéa de l'article 61 du règlement intérieur, qui permet aux commissions compétentes de « présenter des amendements à tout moment avant le vote sur l'article auquel ils se rapportent ».

La Commission a justifié la décision de

limiter l'activité des médias à ceux qui jouissent de la nationalité algérienne uniquement et exclure les étrangers et les binationaux par le souci de « fermer la porte aux partis hostiles à l'Algérie qui attendent une possibilité d'investir dans les médias pour s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, ce qui constituerait une menace pour la souveraineté nationale. », estimant que le maintien de la seule condition de nationalité algérienne « est conforme à la disposition stipulant la possession obligatoire du capital national pur par la personne physique, les actionnaires et les associés », ainsi que « la préservation des constantes et caractéristiques nationales de l'identité algérienne et de ses références fondamentales de la Religion islamique, de la langue nationale, de nos valeurs et de notre culture à la lumière des profondes transformations dont elle est témoin et d'éliminer les croyances, les idées et les cultures étrangères à la société algérienne. À rappeler que 54 propositions d'amendement au total, dont la proposition d'inclure trois nouveaux articles, ont été proposés par les élus du peuple à la chambre basse du Parlement. Seul un amendement fondamental en deux articles, à savoir la possibilité pour les binationaux d'investir dans le domaine des

médias, et l'augmentation de la représentation des journalistes professionnels des médias ont été acceptés par la Commission avant de revenir sur sa décision concernant le premier point dans la soirée de lundi après une concertation approfondie entre ces membres. Selon le rapport complémentaire du projet de loi organique relatif aux médias préparé par la commission, les propositions d'amendement des députés se résument à la reformulation de certains articles dans la forme, la modification du délai de prescription des poursuites prévues dans ce texte de loi organique, l'exclusion de la recherche scientifique de l'incompatibilité avec la profession de journaliste. Inclure les articles scientifiques, d'opinions publiés dans les médias dans la profession et considérer leurs auteurs comme des journalistes, accorder l'indemnisation aux personnes s'estimant lésées par la publication ou la diffusion des propos et des faits inexacts, retirer au département de la Communication la prérogative de délivrer des autorisations de création de entreprises médiatiques et la confier aux autorités de régulation en fonction de la nature des activités, sont, entre autres suggestions, faites par les députés.

Brahim O.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES Arkab s'est entretenu avec la patronne d'Engie

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier à Alger la directrice générale du groupe énergétique français "Engie", Catherine Macgregor, pour évoquer les perspectives de collaboration bilatérale et l'état du marché international du gaz, selon un communiqué du ministère posté sur sa page Facebook. Les deux parties ont passé en revue les relations entre le groupe Engie et le groupe Sonatrach dans les domaines gaziers ainsi que les perspectives de collaboration entre les deux groupes, a fait savoir la même source. Les deux responsables "ont également abordé l'état actuel du marché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans le domaine de l'exportation de l'électricité verte, les énergies nouvelles et renouvelables, notamment le développement de l'hydrogène et la réalisation d'installations de production d'électricité en solaire photovoltaïque, ainsi que dans le domaine des nouvelles technologies et la formation", selon le communiqué.

R. E.

LE DOCTEUR RABAH SELAMI À PROPOS DE L'HYDROGÈNE VERT

«L'Algérie peut jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial»

Le docteur Rabah Sellami, directeur Hydrogène et Énergies alternatives au Commissariat des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique a assuré, hier, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale chaîne 3, que l'Algérie dispose des meilleurs atouts dans le bassin méditerranéen pour la production d'énergies renouvelables dont l'hydrogène vert pouvant atteindre le un million de tonnes à l'horizon 2040.



Ph. DR

L'invité de la Radio nationale, a estimé, à ce sujet, que le pays dispose des infrastructures de transport nécessaires, d'une ressource humaine qualifiée et de l'expérience dans la liquéfaction du gaz naturel pour la production de l'hydrogène vert, une longue façade maritime pouvant abriter des stations de dessalement de l'eau de mer qui servira à la production de l'hydrogène vert, ainsi que tout un réseau d'université et de centres de recherches dédiés au secteur.

Les déclarations de Sellami interviennent quelques jours après les propos du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab qui avait affirmé, jeudi dernier, alors qu'il supervisait l'ouverture d'un atelier de présentation et de promotion de la stratégie

nationale de développement de l'hydrogène, en présence de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du Commissaire aux Énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, ainsi que des cadres du secteur et de nombre de diplomates que les « préparatifs étaient en cours » pour mettre en œuvre la feuille de route relative au développement de l'hydrogène, basée sur la stratégie nationale de cette filière, en réunissant toutes les conditions nécessaires pour créer un environnement économique et écologique qui permette de concrétiser cette démarche.

À ce propos, il a rappelé que « l'Algérie possédait des potentialités considérables en matière d'hydrogène vert, de même qu'elle possède tous les atouts pour jouer un rôle de premier plan sur le marché

mondial de l'hydrogène vert ».

Le ministre a, à l'occasion rappelé les orientations du président de la République lors du Conseil des ministres, tenu en décembre 2022, et les résultats de la réunion du gouvernement, citant notamment l'établissement d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, à travers la préparation d'un écosystème propice au développement de cette filière, considérant que la première étape consistait à « promouvoir cette stratégie conformément au plan d'action adopté ». Cela traduit, selon le ministre, « la forte volonté et la vision future des hautes autorités du pays en ce qui concerne la production et le développement de l'hydrogène propre, pour en tirer profit à moyen et long termes dans tous les volets économiques et environnemen-

taux ». Selon un communiqué publié le 25 janvier dernier par l'entreprise sud-africaine des hydrocarbures, Sasol, le groupe allait produire de l'hydrogène en Sicile, au sud de l'Italie, en partenariat avec le groupe algérien Sonatrach dans un projet dénommé « Projet-Hybla », qui sera réalisé par la filiale du géant pétrolier algérien, « Sonatrach Raffineria Italiana » qui gère la raffinerie d'Augusta en Italie, et la filiale de la société sud-africaine « Sasol Italy ».

« L'initiative ambitieuse vise à construire une usine innovante d'une capacité significative de production d'hydrogène et de gaz de synthèse 'bas carbone' également capable de capter et de réutiliser le CO2 qui contribuera au processus de décarbonation des deux sites (avec une réduction des émissions d'environ 120 000 tonnes de CO2 par an) », détaille le communiqué. Selon la même source, le projet permettra la production de 7800 tonnes/an d'hydrogène bas carbone et de 25 000 tonnes/an de gaz de synthèse bas carbone, ainsi que le gaz de synthèse bas carbone, ainsi que le captage et réutilisation du CO2, avec une réduction de 120 000 tonnes/an d'émissions de gaz. Cet accord fait suite, à se fier à la même source, à une réunion qui s'est déroulée à l'usine de Sasol Italy à Augusta, où les deux partenaires algérien et sud-africain ont présenté le projet en question aux autorités et associations locales.

B.O.

CONSEIL DE LA NATION

Trois projets de loi examinés en plénière aujourd'hui

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée au débat et à l'examen de projets de lois, a indiqué hier un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Prévue à partir de 12h00, la séance plénière sera consacrée à l'adoption du projet de loi modifiant et complétant la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres et le Gouvernement, en sus du projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical, précise le communiqué. Il s'agira, également, de la présentation du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020 « par le représentant du Gouvernement, pour examen, ainsi que du rapport de la Commission des affaires économiques et des finances, avant d'écouter les interventions des sénateurs, suivies de la réponse du représentant du Gouvernement ». La séance sera clôturée par le vote dudit texte, conclut le communiqué.

M.S.

LA MÉDIATION DE LA RÉPUBLIQUE ET LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Vers l'établissement d'une coopération

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé la disponibilité de son instance à construire des ponts de coopération avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), à travers une prise en charge optimale des préoccupations de cette catégorie de la société, a indiqué un communiqué du Médiateur de la République. Ammour a en outre affirmé, lors d'une rencontre avec le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, « la disponibilité de son instance à construire des ponts de coopération avec le Conseil à travers une prise en charge optimale des préoccupations des jeunes ». De son côté, Hidaoui a salué cette initiative, mettant l'accent sur « les efforts consentis par le CSJ pour la prise en charge des préoccupations des jeunes, et qui rejoint le rôle de la Médiation de la République dans la prise en charge des préoccupations des citoyens en général ». Les deux parties ont, en outre, souligné l'importance de « jeter les bases d'une coopération bilatérale au niveau local à travers la mise en place d'un cadre de coordination et de concertation entre les élus locaux du CSJ et les représentants locaux du Médiateur de la République, dans le but d'assurer une prise en charge rapide et efficace des préoccupations des Jeunes ». « Des possibilités d'organiser des célébrations et des activités conjointes visant à améliorer le travail des jeunes et à promouvoir leur intégration dans d'importantes activités nationales » ont également été évoquées.

M.S.

PÉTROLE

Le saoudien Aramco prend 10% d'une entreprise de pétrochimie chinoise

Le groupe pétrolier saoudien Aramco a révélé lundi son intention d'acquiescer à une participation de 10% dans une entreprise de pétrochimie chinoise, preuve de son « engagement à long terme envers la Chine ». Cet accord entre Aramco, premier exportateur mondial de brut, et Rongsheng Petrochemical intervient sur fond de rapprochement politique avec la Chine, principal importateur. Aramco

fournira à Rongsheng quelque 480 000 barils par jour de pétrole « dans le cadre d'un accord de vente à long terme ». Mohammed al-Qahtani, vice-président d'Aramco a déclaré que « Cette annonce démontre l'engagement à long terme d'Aramco envers la Chine et sa confiance concernant les piliers du secteur pétrochimique chinois ». Affirmant « Il s'agit d'une acquisition importante pour Aramco sur

un marché clé ». Cela permet aussi de garantir un approvisionnement fiable en pétrole à l'un des raffineurs les plus importants de Chine. Cette prise de participation d'Aramco survient au lendemain de l'annonce par le pétrolier saoudien qu'il participera avec deux entreprises chinoises à la construction d'une raffinerie et d'une usine pétrochimique à Panjin, dans le Nord-est de la Chine. Ces infrastructures pétrolières « devraient être pleinement opérationnelles d'ici 2026 », assure Aramco.

M.Seghilani

IL VALAIT HIER 78,55 DOLLARS

Le Brent reprend son souffle

Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse hier, soutenus par un regain d'appétit des investisseurs pour les actifs à risque et l'arrêt des importations de pétrole en provenance du Kurdistan irakien par la Turquie. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai prenait 0,55% à 78,55 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,56% à 73,22 dollars. « Les régulateurs américains ont apaisé les craintes des investisseurs d'une crise financière plus large », affirmant des analystes. Les autorités américaines ont en effet annoncé dans la nuit de dimanche à lundi, le rachat de Silicon Valley Bank (SVB) par l'établissement régional First Citizens, opération vue comme une nouvelle étape de la stabilisation du système financier. La faillite de SVB début mars la plus importante faillite bancaire aux États-Unis depuis 2008 et la deuxième de tous les temps - avait déstabilisé l'ensemble du secteur bancaire, avec des répercussions jusqu'en Europe. La confiance des investisseurs semble désormais se rétablir et leur appétit pour le risque se raviver, se tournant ainsi à nouveau vers les actifs plus volatils comme les matières premières. Du côté de l'offre, la Turquie a suspendu depuis samedi les importations de pétrole de la région autonome du Kurdistan irakien à la suite d'une sentence arbitrale en faveur du gouvernement fédéral irakien.

M.S.

BASSIN DE GHDAMAS

La Libye propose une exploitation commune avec l'Algérie et la Tunisie

La Libye a proposé lors de la réunion des Nations unies sur l'eau, l'exploitation commune des bassins d'eau que partage ce pays avec l'Algérie et la Tunisie à l'instar de celui de Ghdamas, proposant la création d'une commission mixte pour l'exploitation et la gestion commune de cette richesse hydrique, à se fier au site libyen « El-Wassat ». Le membre du Conseil présidentiel libyen, Moussa El-Kouni, cité par la même source, a souhaité le recours à cette alternative notamment pour le bassin Ghdamas pour réduire les coûts de l'exploitation de l'eau dans cette région, tout en faisant savoir l'existence de d'autres bassins partagés avec d'autres pays comme celui d'El-Bouhayra ». L'intervenant a affirmé que les régions sahariennes de l'Algérie, Libye, Mauritanie, le sud de la Tunisie, Mali et le Tchad vivent une détresse hydrique aigüe qui n'est pas seulement un simple problème mais une tragédie quotidienne puisque des gens meurent de soif dans ces régions où il ne pleut pas pour des centaines d'années.

B.O.

AHMED ATTAF L'A AFFIRMÉ À SON HOMOLOGUE SOUDANAIS

« La solidarité de l'Algérie avec le Soudan est permanente »

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a examiné, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue soudanais, Ali Al-Sadiq Ali, les moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays, selon un communiqué du ministère rendu public lundi.

« Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, le ministre des Affaires étrangères de la République du Soudan, pays frère, Ali Al-Sadiq Ali, consacré essentiellement à l'examen des moyens de renforcer les relations bilatérales et à la concertation autour des développements des questions d'intérêt commun au niveau régional », selon le communiqué. Le ministre Ali Al-Sadiq Ali a saisi l'occasion pour féliciter le ministre Ahmed Attaf pour sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne. Lors de leur entretien, les deux ministres se sont dits « fiers des relations historiques de fraternité, de coopération et de solidarité entre



PH: DR

Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger

les deux pays frères », soulignant « leur aspiration à explorer ensemble les perspectives prometteuses de coopération bilatérale dans les domaines économiques au mieux des intérêts des deux parties ». Attaf a réaffirmé « la solidarité permanente de l'Algérie avec le Soudan, pays frère, en faveur de sa sécurité, de sa stabilité et du recouvrement de la place qui lui sied dans l'organisation continen-

tales ». S'agissant de la coordination politique, les chefs de la diplomatie des deux pays ont procédé à un échange de vues sur un certain nombre de dossiers arabes et régionaux d'intérêt commun, réaffirmant « l'importance de la réforme et du renforcement de l'action arabe commune pour la préservation de la sécurité nationale arabe dans tous ses dimensions ».

M. S.

DIPLOMATIE

Hassane Rabehi nouvel ambassadeur d'Algérie en Mongolie

Hassane Rabehi a présenté au président mongol, Ukhnaagiin Khürelsükh, ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire en Mongolie avec résidence à Pékin. La cérémonie de remise des lettres de créances a eu lieu au Palais présidentiel à Oulan-Bator en présence de la ministre mongole des Affaires étrangères, Battsetseg Batmunkh. Rabehi s'est entretenu, à l'occasion, avec le président Khürelsükh et lui a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a affirmé sa disposition à œuvrer pour la promotion des relations bilatérales. Pour sa part, le Président mongol a félicité l'ambassadeur algérien pour la prise de ses nouvelles fonctions, soulignant l'intérêt qu'il accordait pour le développement des relations d'amitié unissant son pays à l'Algérie. Dans le même cadre, Rabehi s'est entretenu avec la cheffe de la diplomatie mongole et son vice-ministre, ainsi qu'avec le conseiller diplomatique du président mongol.

R. N.

TASSILI AIRLINES Deuxième vol Constantine - Strasbourg dès le 3 juillet

Le programme régulier de transport international de la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) sera élargi par la mise en place de vols bihebdomadaires entre Constantine et Strasbourg (France). « À compter du 03 juillet 2023, Tassili Airlines mettra en place une deuxième fréquence hebdomadaire Strasbourg-Constantine-Strasbourg en aller-retour le même jour chaque lundi », a fait savoir la compagnie dans un communiqué. Ce 2em vol aller retour de la capitale de l'est algérien, Constantine à la ville française, Strasbourg est programmé, selon la même source "chaque lundi durant la saison estivale, cette nouvelle liaison, viendra renforcer la rotation existante Constantine-Strasbourg-Constantine, opérée quant à elle chaque samedi par les Boeing 737-800 NG de la compagnie », précise la compagnie aérienne. Les voyageurs souhaitant réserver des vols avec Tassili Airlines peuvent réserver des billets via l'interface Web de Tassili et acheter via «lata Pay» ou un réseau d'agents agréés.

M. Seghilani

ALGERIE-KOUEÏT

Le groupe parlementaire d'amitié installé

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Koweït a été installé, mardi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, Omari Abdellah, en présence du chargé d'affaires par intérim à l'Ambassade du Koweït en Algérie, Khaled Alyouha, du président du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Ahmed Saddouk et un représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. À cette occasion, Omari a affirmé que "les rela-

tions entre les deux pays remontaient à l'époque de la lutte nationale contre l'occupation", rappelant "le rôle du Koweït aux côtés de la Révolution algérienne contre l'occupation française, ainsi que les efforts du partenariat et de la coopération politique et économique entre les deux pays qui se sont poursuivis après l'indépendance en vue de la réalisation du développement économique et social". "Les relations entre l'Algérie et le Koweït revêtent un caractère fraternel reposant sur les liens de coopération, d'amitié, de respect mutuel et de convergence de vues concernant nombre de questions régionales et internationales", a-t-il

poursuivi. Il a souligné que "les deux pays aspiraient aujourd'hui à établir un partenariat exceptionnel notamment après la dernière visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Koweït en février 2022, ayant donné une impulsion supplémentaire aux relations bilatérales sur plusieurs niveaux". Il a salué, en outre, les relations "exceptionnelles" entre les deux pays, renforcées par les différentes activités, à l'instar des visites officielles, des sessions de formation, ainsi que la participation aux conférences et aux discussions entre les présidents des deux institutions législatives lors des différents fora, ajoute-t-on

de même source. Pour sa part, le président du groupe d'amitié, Zakaria Belkhir, a souligné que "le groupe œuvrera sérieusement pour la création de liens plus solides entre l'Algérie et le Koweït, outre la redynamisation des échanges parlementaires multidimensionnelles, notamment aux niveaux politique, économique, social, culturel, historique et religieux". De son côté, Alyouha a qualifié les relations entre l'Algérie et le Koweït de "fraternelles solides et historiques", soulignant que "l'installation du groupe d'amitié permettra de renforcer davantage ces relations," conclut le communiqué.

R. N.

SOLIDARITÉ DE RAMADHAN

Caravane au profit des familles nécessiteuses dans 20 wilayas

Une caravane de solidarité, chargée de colis alimentaires, s'est ébranlée hier à partir d'Alger, au profit des familles nécessiteuses dans 20 wilayas du pays.

Lancée à partir de la ferme pédagogique de Zeralda, en coopération avec l'Association nationale du volontariat et l'opérateur téléphonique "Ooredoo", la caravane compte près de 1.000 colis de 20 produits alimentaires de base qui seront distribués aux familles nécessiteuses dans les wilayas de Batna, Tébesa, Blida, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, Oran, Tissemsilt, Khenchela, Tipaza, Mila, Aïn Defla, Aïn Témouchent, et Relizane. A cette occasion, le président de l'Association nationale du volontariat, Ahmed Malha, a relevé la nécessité d'organiser davantage l'action du volontariat à travers le renforcement de la coordination entre les différents acteurs et d'améliorer son efficacité,

estimant qu'il est nécessaire de "sensibiliser les acteurs économiques à leur responsabilité vis-à-vis des catégories vulnérables".

De son côté, le directeur des affaires

institutionnelles à "Ooredoo", Ramdhan Djazairi, a affirmé que l'opération s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale des opérateurs économiques, ajoutant que l'assistance aux familles

nécessiteuses "nécessite la conjugaison des efforts des institutions officielles, des établissements économiques et de la société civile".

R. S.

BNA

Près de 13.000 crédits octroyés en 2022

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a octroyé à sa clientèle près de 13.000 crédits en 2022 d'une valeur avoisinant 1600 mds DA, dédiés majoritairement au financement des projets d'investissement, a appris l'APS auprès de cette banque publique. Selon les données de la BNA, le nombre de dossiers de crédit traités en 2022 a atteint les 12.590 dossiers contre 11.058 dossiers en 2021, soit une hausse de 13.85%. La valeur des crédits octroyés est de l'ordre de 1589,2 mds DA en 2022 contre 1442 mds DA l'année précédente (+10.22%). La BNA, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice écoulé a dépassé 160 mds DA, a contribué à l'appui de dizaines de grandes, petites et moyennes sociétés pour leur permettre de réaliser leurs projets d'investissement, financer les circuits d'exploitation, accompagner les petits projets et les personnes. Les dossiers sont traités en 30 jours et 15 jours pour le traitement des

demandes de crédits. Le secteur de l'industrie manufacturière vient en tête des secteurs ayant bénéficié des crédits BNA en 2022 avec un total de 590.2 mds DA, suivi du secteur du bâtiment avec plus de 262 mds DA, santé et activités sociales (près de 244 mds), production et distribution de gaz et d'électricité (près de 196 mds) et l'industrie minière (163.5 mds). Le montant des crédits accordés pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'élève à 34,76 Mds Da, les transports (34,66 Mds Da), l'hôtellerie et la restauration (22,22 Mds Da), les services ménagers (16,33 Mds Da), le commerce, la réparation automobile et les articles ménagers (13,11 Mds Da), les activités financières (6,1 Mds Da), l'immobilier, la location et les services commerciaux (6 Mds Da), et l'agriculture, la chasse et la foresterie (près de 607 millions Da).

APS

**S
T
R
E
S
D
E
S**

APRÈS AVOIR ASSURÉ TÔT LA QUALIFICATION AU RENDEZ-VOUS IVOIRIEN

Belmadi annonce la couleur pour la CAN-2024

À présent que la sélection nationale a réussi son premier objectif qui est de se qualifier avant l'heure à la prochaine Coupe d'Afrique des nations, qui aura lieu en début de l'année 2024 en Côte d'Ivoire, le sélectionneur Djamel Belmadi songe d'ores et déjà au rendez-vous continental, ne cachant pas ses ambitions d'y aller avec la ferme intention de récupérer le titre africain qu'il a perdu lors de la précédente édition de la CAN au Cameroun.

«**L**a prochaine CAN est notre objectif. On va profiter de chaque date FIFA pour travailler dur afin de se rendre en Côte d'Ivoire avec un effectif capable de défier tous ses adversaires», a déclaré Belmadi à la presse à l'issue du match contre le Niger, tenu avant-hier à Tunis, que ses capés ont remporté grâce à un but de Bounedjah, mais qui était suffisant pour acter la qualification des Fennecs avant deux journées de la fin des éliminatoires.



Évoquant justement cette rencontre, intervenue quatre jours après celle de l'aller au stade Nelson-Mandela à Baraki, le coach national s'est dit satisfait d'avoir réalisé l'objectif pour lequel ses joueurs et lui se sont déplacés à Tunis, à savoir la victoire "malgré les difficultés auxquelles on fait face souvent quand on affronte des sélections africaines", a-t-il dit.

Et de poursuivre : «On affronte des équipes qui nous rendent la mission difficile de par son style de jeu. Si on ne parvient pas à marquer les premiers, notre tâche se complique davantage. Cela dit, il n'y a plus de matchs faciles dans le continent. La preuve, le Nigéria a été battu par la Guinée Bissau, alors que le Cameroun a été accroché par la Namibie».

Le patron technique des Verts s'est exprimé aussi sur le onze entrant qu'il a aligné pour la circonstance et qui a vu plusieurs changements par rapport à celui du match aller.

«J'ai pris le risque d'aligner une ligne défensive new-look,

avec la participation pour la première des deux latéraux Guitoune et Hadjam, alors que Tougai a joué pour la première fois dans l'axe central avec Bensebaïni. Nous sommes parmi les rares sélections qui opèrent des changements à répétition au sein de son équipe type pendant la même fenêtre FIFA et en deux matchs de suite, même si pour certains, je suis un entraîneur qui ne change pas beaucoup son équipe, alors que c'est faux», a-t-il insisté.

Belmadi s'est dit, en outre, "content" pour Bounedjah, appelé à la rescousse après la blessure de Slimani, mais qui a réussi à planter deux buts dans les deux rencontres face au Niger. Mais le coach national a conseillé au joueur d'Al-Sadd de "travailler plus que les autres attaquants".

Commentant la prestation de Delort, titulaire dans les deux rencontres mais sans pour autant se montrer impressionnant, le coach national a consenti lui accorder des circonstances atténuantes : «lors du match aller,

Delort a été aligné seul en pointe de l'attaque. Pour cette fois-ci, il a été associé à Bounedjah pour faire faire à la défense à cinq de l'adversaire. Il s'est procuré quelques occasions, mais il n'a pas eu la réussite escomptée. Il a encore besoin de temps pour retrouver son efficacité.

«Ça arrive pour tout joueur qui traverse une conjoncture difficile. Ce fut le cas d'ailleurs pour Bounedjah qui ne marquait pas».

Au passage, le coach national a avoué être à la recherche de son onze modèle, et c'est ce qui explique, a-t-il précisé, le fait d'avoir changé 9 joueurs dans ce match. "Avec le temps, je serais fixé sur mon équipe type. Concernant les nouveaux, j'estime qu'ils ont rendu des copies honnêtes et j'en suis satisfait. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la première fois qu'ils jouent ensemble, de surcroît face à un adversaire au style un peu spécial, et cela n'est pas du tout une simple affaire", a-t-il conclu.

Hakim S.

ALORS QUE BOUNEDJAH REJOINT MENAD À LA 6E PLACE AU CLASSEMENT DES BUTEURS DE L'EN

Mahrez signe sa 36e passe décisive avec les Verts

Même s'il n'a pas été brillant lors de la double confrontation contre le Niger, le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, a été décisif dans les deux rencontres. Jeudi passé, il a été l'auteur du but de la victoire inscrit, de surcroît, dans le temps additionnel de la partie, alors qu'avant-hier il était l'auteur de la passe décisive ayant permis à Bounedjah de marquer le seul but de la rencontre, synonyme d'une qualification avant l'heure des Verts à la prochaine CAN. Un rendez-vous auquel l'Algérie participera pour la 20e fois dans son histoire.

Face au Niger, match joué à Tunis, Riyad Mahrez a honoré sa 80e sélection sous le maillot national. Une occasion qu'il n'a pas laissé passer sans soigner ses statistiques en sélection, et ce, en signant tout simplement sa 36e passe décisive, confirmant qu'il reste l'un des meilleurs passeurs dans l'histoire des Fennecs.

Et comme on le sait, l'ailier de charme de Manchester City a également profité du match aller face au Niger pour inscrire son 29e but, cela lui donne cette particularité d'être impliqué dans 0,73 but dans



chacun des matchs qu'il joue avec la sélection algérienne.

Rien que pour ses six dernières apparitions sous le maillot national, l'ancien havrais a marqué trois buts et réalisé deux passes décisives. On comprend d'ailleurs pourquoi le coach Djamel Belmadi n'ose jamais se priver de ses services, même lorsqu'il est en perte de vitesse. Pour sa part, Baghdad Bounedjah, qui doit sa participation aux deux matchs contre le Niger au forfait d'Islam Slimani pour blessure, en a profité pour soigner lui aussi ses statistiques sous les couleurs nationales.

Auteur de deux buts dans cette double confrontation face à la sélection de "Mena", l'enfant d'Oran a porté son capital-but à 25 réalisations, pour égaler l'ancien avant-centre des Verts, Djamel Menad. L'actuel joueur du club qatari d'Al-Sadd a réussi aussi pour l'occasion à doubler son ex-coéquipier en sélection Hilal Soudani dont la carrière internationale avec les Verts s'est achevée il n'y a pas si longtemps avec une moisson de 24 buts.

H. S.

CS CONSTANTINE

Liamine Bougherara, nouvel entraîneur

La direction du Club Sportif Constantinois (CSC), sociétaire de la Ligue 1 de football, a fait signer, lundi après-midi, l'entraîneur Liamine Bougherara, pour succéder au technicien, Kheireddine Madoui, qui a démissionné en février dernier, apprend-on du chargé de communication du club, Djalal Kerouaz.

Selon la même source, le nouvel entraîneur du CSC s'est engagé pour une durée de 18 mois en vue de diriger la barre technique de l'équipe constantinoise et ce après avoir accepté les conditions et objectifs du club. Il a ajouté que le président du club, Mohamed Boulahbib, a affiché sa disposition à réunir toutes les conditions favorables susceptibles de faciliter la mission du nouvel entraîneur auquel il a accordé une grande confiance. Après avoir signé son nouveau contrat, l'entraîneur Bougherara a révélé qu'il s'emploiera pour réaliser un nouveau départ avec l'équipe et insuffler une nouvelle dynamique au sein du groupe, notamment pour sortir du passage à vide que traverse le CS Constantine. Et d'ajouter "cet objectif n'est réalisable que dans le cas d'une synergie des efforts concertés des joueurs, des staffs administratif et technique, voire même des supporters". Le nouvel entraîneur des Sanafirs s'est engagé aussi à déployer toute son expérience pour remettre l'équipe

LIGUE 1 (21^E JOURNÉE)

ASO Chlef- MC Alger ne se jouera pas en nocturne

Le match ASO Chlef- MC Alger, prévu vendredi prochain au stade Mohamed Boumezrag pour le compte de la 21^e journée du championnat de la Ligue 1 de football, ne se jouera finalement pas en nocturne, a annoncé finalement la direction du premier club cité. Initialement programmée à partir de 22 heures, cette rencontre aura lieu en diurne en raison d'un problème technique ayant touché le réseau d'éclairage du stade, a précisé la même source. La direction de la formation chéfiennne a assuré, en outre, que les travaux se poursuivent pour déceler l'origine du problème et le réparer dans les prochains jours afin de permettre la programmation des prochaines rencontres à domicile de son équipe en nocturne. Le match des deux équipes, dans le cadre du championnat de la réserve, programmé pour jeudi à 22h00, connaîtra lui aussi un changement dans son horaire, souligne-t-on de même source. Pour rappel, le stade Mohamed Boumezrag a rouvert ses portes le 11 mars en cours à l'occasion de la réception du MC Oran (2-1), et ce, après avoir subi des travaux de réaménagement depuis la fin de l'exercice passé. Une de xième opération de réaménagement est prévue prochainement au niveau du même équipement et qui touchera, entre autres, le réseau d'éclairage du stade, selon les affirmations de la direction locale de jeunesse et des sports.



sur la bonne voie dès le prochain match, et ce après avoir donné son accord aux dirigeants du club pour terminer la saison avec une place au podium permettant à l'équipe de participer à l'une des compétitions continentales. Bougarara a également choisi le franco-algérien Atef Bettira, (actuellement en Arabie saoudite),

pour l'assister au poste d'entraîneur adjoint, et a préféré garder l'entraîneur des gardiens, Fayçal Denni, en attendant de trouver un nouveau préparateur physique. A signaler que l'entraîneur Bougherara a dirigé sa première séance d'entraînement avec le CS Constantine après avoir signé son contrat avec le club.

JS SAOURA

L'entraîneur Sbaa vite évincé, Houti le remplace provisoirement

La JS Saoura prépare son prochain match en championnat de Ligue 1 de football sous la direction de l'entraîneur de la réserve, Noureddine Houti, désigné provisoirement à la tête de la barre technique de l'équipe première en remplacement de Mustapha Sbaa, qui n'a tenu en poste que l'espace de 48 heures, a-t-on appris mardi auprès du club du sud-ouest du pays.

L'intronisation de Houti, ex-entraîneur du WA Tlemcen (Ligue 2) aux commandes techniques des seniors des "Canaris" a été décidée en attendant le recrutement d'un nouveau coach pour diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison en cours, a-t-on précisé. La direction de la JSS s'est séparée des services de Mustapha Sbaa dans un temps record. Ce technicien, engagé au lendemain de l'échec de l'équipe au premier tour préliminaire de la coupe du "Roi

Salmane" des clubs arabes en remplacement de Mustapha Djalit, a dirigé deux séances seulement, jeudi et vendredi passés, avant qu'on lui signifie sa fin de mission.

Une attitude déplorée par l'intéressé dans des déclarations à la presse tenues lundi soir, indiquant ne pas connaître "jusqu'à présent" les raisons de son éviction aussi rapide. "Je me suis entendu de tout avec le président de la JSS, Mohamed Zerouati, ce qui m'a permis de commencer mon travail en dirigeant mes deux premières séances avec l'équipe en fin de semaine passée, mais grande fut ma surprise lorsque le directeur sportif du club est venu me dire qu'on ne va pas me signer mon contrat et que je devais plier bagages et quitter la JSS", a-t-il encore dit. Mustapha Sbaa, quatrième technicien engagé par Zerouati cette saison, a, en outre, assuré qu'il était

animé d'une grande volonté pour réussir son passage à la JSS "en dépit de l'état psychologique difficile dans lequel j'ai trouvé les joueurs après leur échec en compétition arabe", a-t-il souligné. Les "Jaune et Vert" se sont contentés, mardi passé à Oran, d'un nul (1-1) face au SC Koweït, au match retour du premier tour préliminaire de la coupe du "Roi Salmane", synonyme d'une élimination prématurée après avoir perdu à l'aller (1-0). Il s'agit de leur deuxième élimination dans une compétition internationale, après avoir connu le même sort, en octobre dernier, au tour préliminaire de la coupe de la Confédération africaine, rappelle-t-on. La formation phare de Béchar est, toutefois, toujours en course pour une place sur le podium en championnat de L1. Elle est aussi qualifiée en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

FOOTBALL FÉMININ

L'Affak Relizane projette lancer son académie en août prochain

Le club de l'Affak Relizane de football féminin s'apprête à lancer son académie qu'il compte mettre en œuvre dès le mois d'août prochain, a-t-on appris mardi auprès du directeur technique de cette formation de l'élite. Dans une déclaration à l'APS, Sid Ahmed Mouaz a fait savoir que le projet en question "est en bonne voie" après avoir reçu l'aval de la direction locale de la jeunesse et des sports de le domicilier au niveau du complexe sportif de la ville 'Tahar Zougari'. Il a poursuivi que les joueuses affiliées à cette académie seront hébergées au niveau du même site où ils poursuivront aussi leur scolarité, en attendant d'équiper l'immeuble qui leur a été affecté avec tout le matériel nécessaire "dans les prochaines semaines". Quant aux entraînements, ils auront lieu au stade 'Tahar Zougari' ainsi qu'au stade annexe "qui fera bientôt l'objet de travaux de réaménagement devant toucher toutes ses installations, en premier lieu sa pelouse", a encore informé le même technicien. Précisant que le projet de cette académie "est en préparation depuis deux ans", Sid Ahmed Mouaz a fait savoir qu'elle sera ouverte à la catégorie des moins de 15 ans, poursuivant que l'effectif de la première promotion est presque arrêté après avoir organisé des tests au profit des joueuses issues du cru, en attendant de programmer d'autres pour les joueuses résidant hors wilaya.

CYCLISME

Le "Challenge Ramadhan" à partir du 1^{er} avril à Oran

Une course régionale de cyclisme "Challenge Ramadhan", toutes catégories, aura lieu chaque week-end à partir du 1 avril prochain sur le circuit fermé dans la localité d'Ain El-Beida (commune d'Es-Senia), a-t-on appris des organisateurs. Organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports, cette compétition de la petite reine verra la participation de plus de 90 coureurs cyclistes des écoles, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors représentant les ligues de Tlemcen, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbes et Oran.

La compétition débutera le 1 avril avec quatre courses destinées aux écoles, benjamins, juniors et seniors. Les écoles devront parcourir une distance de 5,2 kilomètres, les Benjamins 7,2 km, les minimes 18 km, les cadets 25,2 km et les juniors et seniors 36 km. Elle sera suivie par la course des minimes et cadets, prévue le samedi 15 avril, avant de laisser place une nouvelle fois aux juniors et aux seniors, pour animer la dernière course de la semaine, le samedi 15 avril, sur une distance de 40 kilomètres.

CANOE KAYAK

Dix-neuf jeunes talents en regroupement à Douéra

Dix-neuf jeunes kayakistes (13 garçons et 6 filles) sont entrés en regroupement lundi après-midi au barrage de Douéra (Alger), pour un stage bloqué d'une semaine,

incluant des cours pratiques et théoriques, qui se poursuivront jusqu'au 2 avril prochain, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Avion et de Canoë Kayak (FASACK). Il s'agit de Belalem Mohamed Khalil, Belarbi Abdelkarim, Khaoua Younes Abdelfattah, Boukazoula Wassim Abdellah, Bouharaf Walid, Boussad Sid Ali, Badache Ayoub, Guessier Ramy, Kichou Ziyad Abderrahmane, Boussaadia Mohamed Ramy, Yanis Mentouri, Ouchikh Soheib et Merrikhi Wassim chez les garçons, ainsi que Soujoud Sirat, Rezag Bedida Meriem, Hadjer Boucetta, Marwa Oualah, Salsabile Houllouli et Sarah Hadid chez les filles.

"Les cours pratiques se dérouleront au barrage de Douéra, alors que la formation théorique et le travail physique sont prévus au Centre de regroupement des élites sportives à Souidania" a-t-on précisé de même source. "Ce stage sera suivi d'un deuxième regroupement, du 2 au 8 avril, également au barrage de Douéra" a encore annoncé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Des stages qui, selon la même source, s'inscrivent dans "le programme de développement" prôné par la Fédération, particulièrement à travers la formation des jeunes talents.

ÉLIMINATOIRES EURO 2024

Les Pays-Bas rebondissent, la Serbie enchaîne

Suite des Éliminatoires pour l'Euro 2024 ce lundi soir. Après le faux départ contre la France, les Oranjes se sont bien rattrapés. Solide rentrée aussi pour la Hongrie. La Serbie régulière tandis que la Suède sans scrupule.



Avant-dernière grande soirée de la trêve internationale avec six affiches, en plus de celle opposant la France et l'Irlande dans le groupe B. Les Pays-Bas accueillent les modestes joueurs de Gibraltar, tandis que la Serbie se déplaçait chez son voisin du Monténégro. La Suède de Zlatan Ibrahimovic ouvrait les portes de sa Friends Arena de Solna à l'Azerbaïdjan. La Bulgarie allait en Hongrie, la Pologne affrontait l'Albanie, l'Autriche jouait face à l'Estonie. Et enfin, la Moldavie se frottait à domicile contre la République Tchèque.

Les Hongrois ont largement dominé les Bulgares, à la Puskás Aréna (3-0) avec un très gros travail réalisé en première période. L'ouverture du score rapide Bálint Vécsei (7e) a parfaitement lancé les joueurs de Marco Rossi. Mais le bijou de la soirée est signé par Dominik Szoboszlai sur un coup franc en pleine lucarne (26e). Et ensuite, Martin Adam (39e) a inscrit le but du break avant même la pause. Voilà de quoi lancer l'épopée hongroise sur les chapeaux de roue pour leur première journée de groupe des Qualifications. Dans un autre match, la Suède n'a fait qu'une bouchée de l'Azerbaïdjan (5-0), à domicile avec notamment un but de Emil Forsberg (38e). Après une large défaite face

aux Bleus (4-0), au Stade de France vendredi dernier, les Oranjes ont rebondi contre Gibraltar (3-0) avec une première réalisation de Memphis Depay (23e).

LES PAYS-BAS SE RASSURENT, DUŠAN VLAHOVIĆ LIBÈRE LA SERBIE

Ensuite, au retour des vestiaires, Nathan Aké est venu assurer l'avance des Néerlandais (50e), profitant des errances défensives des visiteurs pour placer une tête croisée. L'expulsion de Liam Walker (51e) a laissé Gibraltar en infériorité numérique pour terminer la rencontre.

La Serbie a également bien enchaîné ce lundi soir avec un succès contre leurs voisins monténégrins (0-2). S'il n'était pourtant pas titulaire, l'attaquant de la Juventus, Dušan

Vlahović a inscrit un précieux but, permettant aux Aigles serbes d'ouvrir le score (78e), puis le Serbe est venu définitivement entrer les espoirs monténégrins avec une ultime réalisation (90e+5). Dans les dernières rencontres, la Moldavie et la République Tchèque se sont quittés sans faire trembler les filets (0-0). Pourtant menée à la pause, l'Autriche a su renverser l'Estonie (2-1) en seconde période grâce à des buts de Kaizn (68e) et Gregoritsch (88e). Et la Pologne s'est contentée du minimum vital face à l'Albanie (1-0), avec un but de Śviderski (41e). Rendez-vous demain soir, mardi, pour la dernière soirée des Éliminatoires pour l'Euro 2024. Les joueurs internationaux reviendront ensuite dans leur club pour la reprise des championnats ce week end.

BAYERN MUNICH

Leroy Sané, le premier casse-tête de Thomas Tuchel

Intronisé sur le banc du Bayern Munich après le départ de Julian Nagelsmann, Thomas Tuchel va devoir régler un premier dossier : Leroy Sané.

Le malaise enfle. Sous contrat jusqu'en 2025 avec les champions d'Allemagne, Leroy Sané (27 ans) traverse une période pour le moins délicate en Bavière. Sous le feu des critiques, l'aïlier du club munichois, au club depuis 2020, n'a clairement pas le rendement escompté sur les terrains. Auteur de sept buts et quatre passes décisives en 23 matchs de Bundesliga, l'international allemand (50 sélections, 11 buts) n'est que l'ombre de lui-même (trois buts et une passe décisive) depuis le retour de la Coupe du monde, où il n'a pas pu empêcher l'élimination de la Mannschaft dès le premier tour.

Non-convoqué avec l'Allemagne par Hansi Flick lors de la trêve internationale, l'ancien joueur de Manchester City suscite également la polémique en dehors des terrains. Nonchalant et peu impliqué, Sané s'est notamment vu reprocher des séances d'entraînement de faible qualité. Au-delà du niveau affiché lors de certaines séances ouvertes au public, le joueur a fait preuve d'une mauvaise humeur. À noter, en ce sens, ses nombreux retards à l'entraînement ou encore ce bus manqué alors que les siens s'en allaient défier le Borussia Mönchengladbach (défaite 3-2). Un premier

gros casse-tête pour Thomas Tuchel. Un mal-être justifié, ce lundi, par le quotidien Bild. Si l'intéressé n'est actuellement pas blessé, il ne s'est pourtant pas entraîné avec le club bavarois la semaine dernière.

THOMAS TUCHEL VA DEVOIR TRANCHER POUR LEROY SANÉ !

La raison ? Son épouse ne supporte plus la vie à Munich et pousse ainsi le natif d'Essen à multiplier les allers-retours vers l'Angleterre (Londres et Manchester), où vivent sa compagne et ses deux enfants. Désireux de passer plus de temps auprès de sa famille, le gaucher passé par

le FC Schalke 04 s'attire, en attendant, les foudres des supporters allemands. Dès lors, un possible départ lors du prochain mercato estival reprend de l'épaisseur au cours des dernières heures. Après le départ de Julian Nagelsmann, libéré par la direction bavaroise, Leroy Sané pourrait, malgré tout, retrouver de sa superbe sous les ordres de Thomas Tuchel. Reste encore à savoir si le talentueux ailier, sous contrat jusqu'en juin 2025, trouvera un juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Une chose est sûre, l'ancien coach du PSG et de Chelsea va devoir faire preuve de caractère et de leadership pour gérer ce

premier dossier. «C'est de l'ama-teurisme, exactement ce que le Bayern n'est pas. Un jour libre, c'est fait pour se reposer, pour pouvoir se donner à fond pour le match suivant», pestait dernièrement Hasan Salihamdzic, le directeur sportif du club. Si le nouvel entraîneur des Bavarois ne veut pas répéter les erreurs de son prédécesseur, cela passera par une gestion parfaite du cas Sané où l'institution devra, forcément, passer devant. Avant de défier le Borussia Dortmund, le 1er avril, lors du Klassiker et de croiser le fer avec Manchester City en quart de finale de la Ligue des Champions, Tuchel est prévenu.

ATLÉTICO MADRID

Ceballos dans le viseur

L'Atlético de Madrid lorgne du côté du rival merengue pour se renforcer cet été 2023.

Les temps changent. Durant plusieurs années, le Real Madrid et l'Atlético avaient conclu un pacte de non-agression. Les deux frères ennemis madrilènes ne s'attaquaient pas mutuellement concernant leurs joueurs. Mais ce pacte ne tient plus depuis un petit moment puisque chacun a pioché chez l'autre. Theo Hernandez est passé de l'Atlético à la Casa Blanca. Marcos Llorente, lui, a fait le chemin en sens inverse. Cet été 2023, les Colchoneros espèrent convaincre un autre joueur de faire la même chose. C'est en tout cas ce que révèle ce lundi Marca. Le quotidien ibérique accorde sa Une du jour à Dani Ceballos (26 ans), le joueur qui fait saliver Diego Simeone et son club donc. Par deux fois, un émissaire de

l'Atlético a pris la température auprès de l'international espagnol et de son entourage. Les Madrilènes se montrent très insistants et souhaitent connaître sa position pour cet été avant de lancer une première proposition. Il faut rappeler que l'ancien joueur du Real Betis Balompie sera libre le 30 juin prochain.

L'ATLÉTICO VEUT CEBALLOS

Une belle opportunité que veut saisir l'Atlético. Mais le club de la capitale espagnole n'est pas le seul sur les rangs puisque des écuries de Premier League, déjà sur les rangs cet hiver, sont intéressées.

Quoi qu'il en soit, il faudra convaincre le joueur. Mais là encore, les Colchoneros vont devoir s'employer pour y parvenir. Marca explique que Dani Ceballos donne actuellement sa priorité au Real Madrid. Il espère tou-

jours obtenir une prolongation de contrat, lui qui est très apprécié par les cadres de l'équipe dont Luka Modric et Toni Kroos.

L'été dernier, ils avaient d'ailleurs milité pour que les Merengues conservent Ceballos. Soutenu par le vestiaire, l'Espagnol est donc resté. Plus utilisé par Carlo Ancelotti, il a retrouvé du temps de jeu et de la confiance (11 titularisations, 31 apparitions). Il montre des choses intéressantes lorsqu'il est utilisé (1 but, 6 assists) et espère d'ailleurs qu'il en sera récompensé.

Ceballos patiente donc en attendant de connaître la décision des Merengues, qui trancheront en fin de saison. Un timing serré qui peut faire les affaires de l'Atlético de Madrid, qui a déjà lancé les grandes manœuvres pour convaincre le joueur. Le derby de Madrid se joue déjà en coulisses pour Ceballos.

MILAN

Skriniar bientôt de retour

Les nouvelles sont bonnes pour Milan Skriniar (28 ans, 21 matchs en Serie A cette saison). Alors que le journal L'Equipe évoquait une possible fin de saison pour le défenseur central de l'Inter Milan, la presse italienne se montre beaucoup plus optimiste.

La probable future recrue du Paris Saint-Germain, blessée au dos, devrait manquer le match contre la Fiorentina samedi (18h). Mais le média Sky Sport indique que le Slovaque pourrait retrouver la compétition face à la Juventus Turin le 4 avril, en demi-finale aller de Coupe d'Italie, ou trois jours plus tard sur le terrain de la Salernitana.

TOTTENHAM

Le message d'adieu de Conte

Licencié par Tottenham après son énorme coup de gueule, Antonio Conte a quand même laissé un message d'adieu. L'entraîneur italien a tenu à saluer ceux qui l'ont soutenu pendant son passage au club londonien.

"Le football c'est de la passion. J'aimerais vivement remercier tous ceux chez les Spurs qui ont apprécié et partagé ma passion et ma façon intense de vivre le football en tant qu'entraîneur. Une pensée particulière pour les supporters qui m'ont toujours montré du soutien et de la reconnaissance, ça a été inoubliable de les entendre chanter mon nom. Notre parcours ensemble est terminé, je vous souhaite le meilleur pour l'avenir", a écrit le technicien sur Instagram.

BARÇA

Ansu Fati ne sera pas vendu

Contrairement à ce qu'on avait pu penser, le FC Barcelone ne vendra pas Ansu Fati (20 ans, 24 apparitions et 3 buts en Liga cette saison) revient souvent parmi les possibles sacrifiés, lui qui ne parvient pas à retrouver son meilleur niveau. Mais ce lundi, Marca nous apprend que le club catalan a rassuré le père de l'aïlier lors d'un entretien. Le Barça n'aurait pas l'intention de transférer l'international espagnol. Cette mise au point devrait rassurer le Blaugrana, mécontent de son faible temps de jeu sous les ordres de Xavi.

GUELMA. BARRAGE DE BOUHAMDANE

Des mesures anticipées pour faire face à la baisse du niveau d'eau

Une série de mesures anticipées pour faire face à l'éventuelle crise d'approvisionnement en eau potable suite à la baisse du niveau du barrage de Bouhamdane (Hammam Debagh) à près de 10 millions m³ ont été prises par les services de la wilaya de Guelma, a affirmé lundi la wali Houria Aggoune.

Dans une déclaration à la presse, la wali a précisé que le niveau de ce barrage dont la capacité est de 183 millions m³ a connu une très grande baisse qui requiert des mesures anticipées incluant la mobilisation de ressources alternatives d'eau et des mécanismes de rationalisation de la consommation de cette denrée vitale. Mme Aggoune a relevé que l'actuelle consommation irrégulière de l'eau des habitants des communes alimentées à partir de ce barrage pourrait épuiser les quantités disponibles dans un délai n'excédant pas trois mois. Les premières mesures opératoires ainsi décidées en coordination avec l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) ont porté sur l'élaboration d'un programme spécial de distribution durant le mois de Ramadhan pour les diverses communes essentiellement alimentées depuis ce barrage dont celle du chef-lieu de wilaya à raison d'une fois tous les quatre jours, a précisé la cheffe de l'exécutif local.

Parallèlement, plusieurs projets sectoriels ont été lancés pour le fonçage et l'équipement de puits profonds nouveaux dont trois dans la commune d'Ain Mekhlouf et un à "Oued El Maïz" dans la com-



Ph: DR

mune de Guelma en plus de l'aménagement de 106 sources d'eau, a ajouté Mme Aggoune. Le volume d'eau emmagasiné par le barrage de Bouhamdane au 21 mars 2023 a atteint 10,8 millions m³, selon les données recueillies par l'APS lors de l'exposition organisée par la direction des ressources en eau à l'occasion de la journée mondiale de l'eau (22 mars).

Selon les mêmes données, ce barrage fournit en moyenne annuellement 26 millions m³ d'eau aux habitants des six communes de Guelma, Hammam Debagh,

Roknia, Houari Boumediene, Medjaz Amar et Ben Djerrah. C'est le niveau le plus bas atteint depuis dix ans par ce barrage mis en service en 1988.

Selon les données de la même exposition, l'année en cours 2023 a connu l'arrêt pour la première fois de l'approvisionnement du périmètre d'irrigation agricole depuis ce barrage censé théoriquement diriger annuellement en moyenne 35 millions m³ vers l'irrigation. L'année passée, 7 millions m³ avaient été mobilisés pour l'irrigation, est-il noté.

TIZI OUZOU. SADEG

Mise en service de deux régulateurs de tension électrique

Deux (02) nouveaux régulateurs de tension électrique ont été mis en service à Tizi-Ouzou durant le mois de mars courant, a rapporté lundi un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Ces nouvelles installations ont été réalisées dans le cadre du renforcement du réseau électrique afin d'améliorer la qualité et la continuité de service en matière de l'électricité, pour répondre aux attentes de la clientèle. Le premier régulateur, au départ de Maâtkas, issu du poste source DBK 60/30 KV, alimente plus de 13.000 abonnés dans les

localités de Maâtkas, Tirmine, Tassadourt, sur une longueur de réseau de 100 Km, indique le communiqué. Le deuxième, au départ Bouzguene, et issu du poste source 60/30 KV Fréha, alimente plus de 20.000 abonnés dans les localités d'Ath Ziki, Idjeur, l'figha, Illoula Oumalou et Bouzguene, sur une longueur de réseau de 180 Km.

Pour rappel, deux (2) autres régulateurs de tension ont été mis en service en 2022, l'un au départ Yakouren, issu du poste source 60/30 KV Fréha, qui alimente plus de 9.200 abonnés dans les localités de Yakouren, Ait Chafaa,

Zekri et Akarou, sur une longueur de réseau de 199,7 Km. Le second, au départ d'Azeffoun, issu du poste source Fréha, alimente plus de 11.500 abonnés dans les localités de Timizart, Azeffoun, Aghribs, Iflissen et une partie de Tizirt, sur une longueur de réseau de 200 Km.

La mise en exploitation de ces régulateurs de tension permet de sécuriser l'alimentation en énergie électrique, d'améliorer la qualité de service et d'assurer la continuité de la distribution d'électricité dans les localités citées, est-il souligné de même source.

BATNA. FEU DE FORÊTS

Un incendie ravage 14 hectares de broussailles et chêne liège

Une surface de quatorze (14) hectares de broussailles, de maquis et de chêne liège a été ravagée par un incendie qui s'était déclaré dans la forêt El Aurès, commune de Foug Toub dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi du Conservateur des forêts Souhail Zaâboubi. L'intervention rapide de l'équipe d'extinction des feux composée d'éléments de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale, de bénévoles et d'agents des forêts des wilayas de Batna

et de Khenchela a permis d'éviter la propagation des flammes vers d'autres surfaces de cette forêt dense de chêne liège, adjacente à une importante forêt de la wilaya de Khenchela, a précisé la même source.

L'équipe d'intervention est parvenue à circonscrire le feu qui s'était déclaré dimanche soir à une heure tardive dans la localité "Takhbit Ouamrous", a indiqué Zaâboubi, précisant que l'opération a duré plus de huit heures vu le relief diffi-

OULED DJELLAL. ALGÉRIE

POSTE

Mise en service de trois nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque

Trois (3) nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque ont été mis en service récemment dans la wilaya d'Ouled Djellal dans le cadre des efforts portant modernisation des prestations du secteur de la poste au profit des citoyens, a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale de la poste et des télécommunications. Il s'agit de l'ouverture d'un nouvel espace au chef-lieu de wilaya, à proximité du siège de l'assemblée populaire communale (APC) d'Ouled Djellal, regroupant trois (3) distributeurs automatiques de billets, au titre du plan de développement d'Algérie poste, portant généralisation de l'installation de ces équipements, a révélé la directrice locale du secteur, Dalila Meni. L'espace, a affirmé la même responsable, est doté d'équipements de sécurité, à l'instar des caméras de surveillance et d'alerte aux incendies et autres commodités. Ces nouveaux équipements, a-t-elle ajouté, conviennent aux différents types de cartes de paiement, y compris les cartes bancaires, et fonctionnent en H24. La généralisation des bureaux de poste dans les quartiers populaires à forte densité démographique est une priorité et entre dans le cadre de la promotion des services de proximité en faveur des citoyens, a-t-elle fait remarquer.

ORAN. OUED TLÉLAT

Relogement de six familles dans de nouveaux logements

Six (6) familles vivant dans des habitations précaires dans la ville d'Oran ont été relogées lundi dans la commune d'Oued Tlélat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération a touché trois (3) familles relevant de la délégation urbaine d'El Makkari, de même qu'un nombre similaire de la délégation d'El Hamri, lesquelles ont bénéficié de logements décents dans le nouveau pôle urbain de la commune de Oued Tlélat, a-t-on indiqué de même source. Pour cette opération qui s'est déroulée en présence du chef de daïra d'Oran et du président de l'assemblée populaire communale et de représentants des délégations concernées, tous les moyens nécessaires ont été mobilisés, selon la même source, qui a fait observer qu'immédiatement après l'achèvement de l'opération de relogement, les constructions érigées illicitement ont été démolies. Selon la même source, l'opération se poursuit jusqu'à l'éradication totale de ce type de constructions qui offrent un visage hideux à la ville et ce, après enquêtes sociales et foncières au niveau du fichier national du logement.

"EL HALQA"

Un nouveau spectacle en hommage à Abdelkader Alloula présenté à Alger

"El Halqa", un montage puisé dans les pièces d'Abdelkader Alloula (1939-1994) a été présenté lundi soir à Alger en hommage à cet homme de théâtre et dramaturge qui a marqué de son empreinte le théâtre algérien avec une pratique singulière inspirée de plusieurs formes d'expressions locales.



Accueilli en représentation générale au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, cette nouvelle production du Théâtre régional d'Oran, se veut un hommage à Abdelkader Alloula, assassiné le 10 mars 1994, mais aussi une célébration de la Journée internationale du théâtre. Conçu et mis en scène par Ahmed Sofiane, "El halqa" reprend des passages des pièces d'Abdelkader Alloula dont "Lejouad", "El Goual", "Ellitam", "Homk Salim" et "El Khobza". Servi par 19 comédiens, entre amateurs et professionnels, le spectacle

revisite des passages marquants de l'oeuvre prolifique de Alloula qui s'intéressait aux formes populaires (le gouwal et la halqa) comme structure de recherche et de réflexion. Dans une scène nue, dominée par le noir, les comédiens professionnels comme Amina Belhocine, Mustapha Meratia et Amir Arab, font revivre des passages de cinq pièces en promenant le public dans l'oeuvre de Alloula dans un

spectacle rétrospectif touchant à des aspects divers de la vie sociopolitique de l'époque, évoqués par le dramaturge. En cercles, assis ou debout, les comédiens, par la justesse des mots, la beauté et la pertinence du verbe, ont réussi à créer des images à travers un récit décrivant des personnages comme Djeloul Lefhaymi, Akli et Lemnouar, auxquels le spectateur a donné un visage. Soutenu par un jeu musical et des chansons

écrites par Abdelkader Alloula, interprétées par Romaisa Chikhi et Ourabah Yacine, le spectacle a brillé par un casting associant des comédiens et musiciens dont le violoniste Nacer Bey.

En plus des gestes corporels, la transition entre les tableaux s'est faite par une lumière subtile dans une mise en scène identique à celle de Alloula, qui a toujours mis en oeuvre un art qui théatralise les faits et les actions par le verbe, la mimique et le geste. Le metteur en scène a opté pour une "vision contemporaine" pour créer des images et faire la transition entre les passages de théâtre et les séquences de chants. Comédien, metteur en scène et dramaturge, Abdelkader Alloula a écrit et mis en scène plusieurs spectacles notamment "El Khobza", "Hamam Rabi", "El Goual", "Lejouad" et "El itam". Ce spectacle ouvre le programme du TNA pour le mois de ramadhan qui se poursuit jusqu'au 18 avril prochain.

Plusieurs théâtres algériens ouvrent leurs portes durant le Ramadhan

Le 4e Art était revenu progressivement, depuis quelques années, au-devant de la scène culturelle pendant le mois de Ramadhan, cette année plusieurs théâtres algériens ouvrent leurs portes durant le mois sacré et proposent un riche programme de spectacles. Dans les villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, et Biskra les théâtres ont fait le choix d'ouvrir leurs programmations Ramadhan ce lundi 27 mars, coïncidant avec la Journée internationale de Théâtre. Sur les planches du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, c'est la représentation "El Halqa", une production du Théâtre régional d'Oran célébrant l'oeuvre du célèbre dramaturge et comédien Abdelkader Alloula, assassiné par la violence terroriste le 14 mars 1994, qui ouvrira le programme et marquera la célébration de cette journée. La bâtisse du Square Port-Saïd, devra abriter les spectacles, "Le serment des amis" du Théâtre régional de Annaba, "Des amis de l'espace" de l'Association Mahfoud-Touahri pour les Arts dramatiques de Miliana, "El Azeb" du TRO, "Leflouka" de l'association "Le cri du théâtre" de Skikda, ainsi que les monologues, "Teyou cha" et "Kadra à la ch'qaha" de Nesrine Belhadj, en plus de "Saâ dahk" de Zoubir Belhor et "Tafaddali ya anissa" de Lamri Kaouane. Côté soirées musicales, le public algérois sera au rendez-vous avec une pléiade d'artistes de renom dans les genres, andalous, chaabi, et variétés algériennes, à l'instar de Chaou Abdelkader, Hassiba Amrouche, Lila Borsali, Abbas Righi, Manal Gherbi et une comédie musicale conduite par l'association "Ahl El Fen". Au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, le public aura rendez-vous avec la production "Avant la lumière", un autre hommage à l'homme de théâtre assassiné qui lui sera rendu par des étudiants de la troupe du "Théâtre Nouveau d'Oran" (TNO). Le TRO propose une dizaine de pièces dont "El Aâzeb", "Les coulisses", "Fel' Hit", ou encore "El Haress" en plus de soirées dédiée à l'humour et à la musique. Pour sa part le théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine, a choisi de célébrer la Journée internatio-

nale du Théâtre avec "Qouloub" (Cœurs), un spectacle monté par les élèves de l'école de cet établissement, et mis en scène par Abdenour Yessad sur les extraits de quatre grandes oeuvres universelles. Ce théâtre propose une dizaine de représentation de pièces comme "Allô" de Tounes Ait Ali, ainsi qu'une programmation musicale particulièrement orientée vers le malouf avec des maîtres comme Salim et Adlane Fergani et Abbas Righi en plus de quelques dates réservées aux troupes aïssaoua. Le Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi de Annaba

célèbre lui aussi cette journée avec un spectacle de rue et la pièce "Fordja Show" de Toufik Mezghache. Cet établissement prévoit d'abriter, pendant le mois sacré, le Festival national de la chanson citadine ainsi que quelques représentations de théâtre.

Du côté de Biskra, le Théâtre régional Chebah-Mekki annonce également des spectacles comme "Leflouka", mis en scène par Ahmed El Aggoun, sur un texte de Sifeddine Bouha, ou encore "Saha l'Artiste", écrit et mis en scène par Omar Fetmouche.

MOSTAGANEM

Création d'une école des arts de théâtre

Le théâtre régional "Djillali Benabdelhalim" de Mostaganem a créé une Ecole des arts de théâtre au profit de jeunes amoureux de la planche et artistes en herbe, a annoncé lundi le directeur de cet établissement culturel, Abdellah Mebarek. M. Mebarek a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la création de cet espace de formation pour les artistes en herbe et jeunes amoureux de la planche (8 à 14 ans) vise à former des jeunes talents sur des bases scientifiques dans divers arts, particulièrement l'enseignement la mise en scène (spectacle) et leur donner confiance en leurs capacités et les préparer au métier de comédiens à l'avenir. L'administration du théâtre régional de Mostaganem a annoncé, à l'occasion de la journée internationale du théâtre

célébrée le 27 mars, l'ouverture de cette Ecole en enregistrant les premières inscriptions de la classe des apprenants des métiers de la scène qui présentera des programmes théoriques et pratiques dans ce domaine artistique, a ajouté le même interlocuteur. Selon Mebarek, la mission de la première classe est de réaliser une oeuvre théâtrale destinée au jeune public qui sera présentée plus tard sur les tréteaux du théâtre régional "Djillali Benabdelhalim". En ce qui concerne le programme de cette institution culturelle durant le mois de Ramadhan, la même source a fait savoir que la direction du théâtre a programmé 12 représentations théâtrales et 6 soirées musicales entre le 27 mars et le 17 avril prochain. Durant cette période, les pièces "Nostalgie" de la

coopérative de théâtre "Al Lakta" (Alger), "El Haggar, El Makkar wa Ennia" de la coopérative culturelle du théâtre "Port Saïd" (Alger), "El Harba Tsellek" de l'association "Ettaous" (Annaba), "El Azeb" du théâtre régional d'Oran, en plus de spectacles avec les comédiens Hamou Houidek, Meddah Sidi Ahmed, Moufida Addas et Rym Takoucht.

Le public sera au rendez-vous également avec une soirée musicale de la chanson populaire moderne animée par la troupe "Maya Bend", de même qu'une soirée dans le genre Andalou qui sera interprétée par l'association "El Ichraf" ainsi que d'autres soirées artistiques dont celle programmée samedi prochain en hommage à l'homme de théâtre, le défunt Abdelkader Alloula, a ajouté le même responsable.

TIZI-OUZOU

Coup d'envoi du programme des soirées ramadanesques

Le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) a entamé, lundi dans la soirée, son programme d'animation spécial soirées de Ramadhan, avec la présentation de sa nouvelle pièce théâtrale pour enfants, "Le défi". La pièce, programmée dans le cadre de la semaine pour enfants, à l'occasion des vacances scolaires du printemps, est une oeuvre pédagogique véhiculant les valeurs d'entraide et de persévérance et leurs conséquences dans la vie. La trame de la pièce met en scène ces deux valeurs face à la suffisance, lors d'un concours de danse pour filles où la condition sociale des 2 concurrentes pour le podium devient une menace de disqualification pour l'une d'elle. Et pour cause, un accoutrement onéreux est exigé pour la finale du concours. Faute de pouvoir se le procurer, Amal, issue d'une famille pauvre, décide alors d'abandonner face à Amira, qui elle est d'un milieu aisé lui permettant de s'offrir la tenue exigée. Cette dernière, certaine de sa victoire, du fait de sa seule condition sociale lui permettant d'acquiescer le costume exigé pour la circonstance, s'arrête, elle, de s'entraîner. En face, une course contre la montre commence pour les amis d'Amal qui se sont lancés le défi de ramasser la somme nécessaire et lui offrir le costume pour lui permettre de concourir pour le titre. Plusieurs spectacles pour enfants sont au programme, chaque soir, au TRTO, et ce, jusqu'au 03 avril prochain, pour, ensuite, laisser place, à des représentations et spectacles pour adultes jusqu'au 19 avril.

ANNABA

18 artistes au 16e festival national de la musique et de la chanson citadine

Dix huit (18) artistes interprétant les divers genres authentiques de musique participeront à la 16ème édition du festival national de la musique et de la chanson citadine qui aura lieu à Annaba du 30 mars au 4 avril 2023, a affirmé lundi le commissaire du festival. Dans une conférence de presse animée au théâtre régional Azzeddine Medjoubi d'Annaba, le commissaire du festival, Abdelaziz Zebartai, a précisé que l'artiste Leïla Boursali (musique Haouzi) et Kamel Benani (Malouf) animeront la soirée d'ouverture de ce festival qui s'est consacré comme manifestation artistique raffinée d'animation des soirées du Ramadhan à Annaba. Cette édition de six jours donne rendez-vous aux familles avec des concerts de Malouf, Chaabi et chant Kabyle avec des spectacles de danses classiques de la troupe de l'atelier de danse de la maison de la culture Mohamed-Boudiaf et des shows de l'humoriste Tahar Safir de Biskra. En marge du festival, des ateliers de formation aux divers genres de musique citadine de l'Est algérien et leurs instruments de musique seront organisés au profit des jeunes. Cette 16ème édition du festival national de la musique et de la chanson citadine rendra hommage aux deux artistes Abdelwahab Boudheraa et Mohieddine Sahari par le commissariat du festival en coordination avec la direction de la culture et des arts et le théâtre régional Azzeddine Medjoubi qui accueille les concerts de la manifestation.

**MERCREDI 6
RAMADHAN**

IFTAR - ALGER : 19H14 - CONSTANTINE : 19H00 - ORAN : 19H29 / IMSAK - ALGER : 05H03 - CONSTANTINE : 04H51 - ORAN : 05H21

Lois du jeûne

4e partie

De plus, il est un devoir de faire l'intention pour chaque jour.

En effet, il ne suffit pas de faire l'intention au début du mois pour tout le mois, selon Ach-Châfi'yy. Les savants ont dit : « L'intention complète durant le mois de RamaDân est : « j'ai l'intention de jeûner le jour qui vient du mois de RamaDân de cette année par acte de foi et par recherche de la récompense de Allâh ta'âlâ ». Ainsi on peut dire : (nawaytou Sawma ghadin `an`adâ'i farDi RamaDâna hâdhihi s-sanata `Imânan wa-Htiçâban li l-Lâhi ta'âlâ). Chez certains savants, il suffit de faire l'intention durant la nuit du premier jour de RamaDân pour tous les jours du mois. On dit avec son cœur : « j'ai l'intention de jeûner trente jours au titre de l'obligation du jeûne de RamaDân de cette année, par acte de foi et par recherche de la récompense de Allâh ta'âlâ ». Et il est un devoir pour la femme qui a les menstrues ou les lochies et dont l'écoulement a cessé la veille du jeûne, de faire l'intention de jeûner le jour suivant de RamaDân, même si elle n'a pas fait le ghouls - la grande ablution -. Le fait de manger, de dormir ou d'avoir des rapports après avoir fait l'intention et avant l'apparition de l'aube n'est pas préjudiciable. Celui qui s'est endormi de nuit sans avoir fait l'intention de jeûner puis ne s'est réveillé qu'après l'aube, il lui est un devoir de s'abstenir des choses qui rompent le



Phs: DR

jeûne et doit le rattrapage de ce jour de RamaDân. Quant au jeûne surrogatoire, il n'est pas requis concernant l'intention de la faire intervenir de nuit avant l'aube. Ainsi, s'il se réveille après l'aube, n'a rien mangé et rien bu puis fait l'intention de jeûner ce jour-là, par recherche de l'agrément de Allâh ta'âlâ par cet acte surrogatoire, tout ceci avant que le soleil ne s'écarte du milieu du ciel, son jeûne est valable.

2 - S'abstenir de toutes les choses qui rompt le jeûne : ceci depuis l'apparition de l'aube véritable jusqu'au coucher du soleil. Il est un devoir de s'abstenir :

a - le fait de manger, de boire ainsi que d'introduire tout ce qui a un volume, même petit dans la tête, le ventre ou ce qui est semblable, à partir d'un orifice ouvert tel que la bouche ou le nez, ne serait-ce qu'un grain de sésame, une goutte d'eau ou de médicament, ou même des petites particules comme la fumée de cigarette si on se rappelle qu'on est en train de jeûner, ou à partir des orifices inférieurs, antérieur ou postérieur, ceci depuis l'aube jusqu'au coucher. Celui qui mange ou boit par oubli, même en quantité et même durant le jeûne surrogatoire, n'a pas rompu son jeûne. Ainsi dans le Hadîth sûr : [rapporté par Al-Boukhâriyy] ce qui signifie : « Celui qui a oublié en faisant le jeûne et qui a mangé ou bu, qu'il poursuive son jeûne,

c'est Allâh Qui l'a nourri et abreuvé ».

b - se faire vomir : il est un devoir de s'abstenir de provoquer le vomissement délibérément par exemple avec son doigt, même s'il n'en a rien avalé dans son ventre. Et celui qui a vomi sans l'avoir provoqué et n'en avale rien, il n'a pas rompu son jeûne, cependant il se purifie la bouche avant d'avalé sa salive. Le Messager de Allâh, Salla l-Lâhou `alayhi wa sallam a dit : [rapporté par Al-Hâkim et les quatre (At-Tirmidhiyy, Ibnou Mâjah, An-Naçâ'yy et Abôu Dâwôud)] ce qui signifie : « Celui qui a été gagné par le vomissement alors qu'il faisait le jeûne ne doit pas de rattrapage, mais celui qui l'a provoqué doit rattraper.

c - les gouttes : dans le nez ou les oreilles si le médicament parvient jusqu'à l'intérieur du corps et également le clystère par les deux orifices inférieurs, antérieur ou postérieur. Les gouttes dans les yeux en revanche, ne rompent pas le jeûne ni l'injection à travers la peau, le muscle ou les veines.

d - l'évanouissement qui dure toute la journée : le jeûne de quiconque est resté évanoui toute la journée, de l'aube au coucher du soleil, n'est pas valable. Il en est de même pour celui qui est atteint de folie, ne serait-ce qu'un instant. Par contre le fait de dormir toute la journée cela n'annule pas le jeûne.

À suivre...

Remercier Dieu pour Ses Bienfaits

1re partie

Je commence en citant le nom de Allâh, ArRaHmân, Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà, Ar-RaHîm, Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants La louange est à Allâh le Seigneur des mondes, que davantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés à notre maître MouHammad ainsi que la préservation de sa communauté de ce que le Messager de Allâh craint pour elle. Le Discours de Vendredi : Les bienfaits apparents et non-apparents de Dieu La louange est à Allâh, le Seigneur des mondes, Il nous a fait grâce de cette religion, Il nous a inspiré la foi en Lui et la certitude, Il nous a fait grâce de la bonne santé, de l'argent et des

enfants, nous Le remercions ta'âlâ pour ces bienfaits et nous utilisons Ses bienfaits pour Le remercier. Nous demandons que Allâh nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres, celui que Allâh guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu, qu'il est le seul Dieu et qu'il n'a pas d'associé, Lui Qui n'a pas de début à Son existence et Qui n'a pas de fin à Son existence, Lui Qui est Adh-Dhâhir, rien n'est donc au-dessus de Lui, et Qui est Al-BâTin, rien n'est donc en-dessous de Lui, Lui Qui existe de toute éternité avant le temps et l'endroit, Qui a créé l'endroit et a fait s'écouler le temps, Qui ne change donc pas de ce qu'il est de toute éternité, Il existe ainsi sans endroit et le temps ne

s'écoule pas sur Lui. Je témoigne que notre maître et notre éminence, notre guide et notre modèle, la cause de notre joie, MouHammad, est l'esclave de Dieu et Son Messager, celui qu'il a élu et qu'il agrée le plus, celui qui veillait les nuits pour remercier son Seigneur pour les bienfaits qu'il lui a accordés, alors que Dieu lui pardonne tout [petit] péché passé ou à venir qu'il aurait pu faire. Il est celui qui dit : (afalâ akôunou `abdan chakôurâ) ce qui signifie : « Ne serais-je donc pas un esclave qui remercie ? » Que Allâh honore donc et élève davantage en degré notre maître MouHammad, le Prophète qui ne lisait pas et n'écrivait pas, ainsi que tous ses frères prophètes et envoyés et qu'il les apaise quant au sort de leurs communautés.

À suivre...

CUISINE Mechmachia, mechmach chachi

INGRÉDIENTS (4 PERSONNES)

- 500 g de viande de mouton ou de veau ou du poulet
- Un oignon
- une poignée de pois chiche trempée la veille dans l'eau
- sel, poivre noir, cannelle

- 1 cas de smen
- 2 cas d'huile

POUR LES BOULETTES :

- 300 g de viande hachée
- un petit oignon haché
- un peu de persil ciseler (facultatif)
- sel, poivre cannelle

POUR LA PÂTE A BEIGNET :

- 2 oeufs
- 100 ml de lait
- 1/2 paquet de levure
- farine vue d'oeil
- sel, poivre
- une poignée de fromage râpé



PRÉPARER LA SAUCE 1 : dans une marmite faite revenir la viande avec l'huile et le smen ajouter l'oignon haché. Salé et poivré ajouter la cannelle 2/ couvrez la viande d'eau ajouter les pois chiches et laisser cuire

PRÉPARER LA VIANDE HACHÉE 1/ mélanger ma viande hachée avec le persil ciseler la cannelle sel et poivre et l'oignon haché bien malaxer ensuite confectionner des petites boulettes 2/ plonger le boulettes de viande hachée dans la sauce et laisser cuire Ensuite retirer les et égouttez les.

PRÉPARER LA PÂTE À BEIGNET : Mélanger les oeufs le lait salé et poivré incorporer la farine et la levure petit à petit jusqu'à ce que vous obtenez une pâte à beignet légère. Ajouter à la fin le fromage et bien mélanger. Plonger chaque boulette dans la pâte à beignet et bien l'enrober ensuite plonger les dans un bain d'huile bien chaud au moment de servir dresser vos boulette dans un plat ajouter la sauce les pois chiche et les morceaux de viande.

Petit pain roulé à la viande hachée

INGRÉDIENTS

- 3 tasses de farine
- 3 cuillères a soupe de lait en poudre
- 1 cuillère a café de sel

- 1 cuillère a soupe de sucre
- 1 cuillère a soupe de levure de boulanger
- 1 cuillère a café de levure chimique

- 4 a 5 cuillères a soupe d'huile



PRÉPARATION :

Préchauffez le four th. 185°C. Beurrez les moules cornet. Déroulez la pâte feuilletée ou étalez là. Découpez des bandes de 1,5 cm de large sur 30 cm de longueur environ. Roulez une bande en commençant par la pointe du cornet et en remontant. Déposez sur un plateau et continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pâte. NB : Si les bandes sont trop courtes, vous pouvez raccorder une 2e à la fin de la première pour faire un long cornet. Badigeonnez les cornets de jaune d'oeuf, puis parsemez de graines de sésame, graines de pavot et graines de nigelle. Enfournez et laissez bien dorer les cornets (20 minutes environ) Laissez refroidir et ôtez le moule.

PRÉPARATION DE LA FARCE

Émiettez le thon puis ajoutez tous les autres ingrédients en mélangeant bien. On doit avoir une farce onctueuse. Si elle est trop sèche rectifiez avec du cream cheese. Les cornets bien refroidis, les remplir de farce puis mettre le tout au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Accompagnez avec une salade verte.

HADITH DU JOUR

LE SAHOUR

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. D'après Salman Al Farisi (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « La bénédiction est dans trois choses: le groupe, le tharid et le sahour ». (Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°2882). Le tharid est un plat arabe avec de la viande et de la sauce. Le sahour est le repas que le jeûneur prend le matin avant le début du jeûne. Quelques points sur le sahour Il ne convient pas de délaissé le sahour

- Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) l'a ordonné au jeûneur, il a interdit de le délaissé et a informé qu'il est la différence entre le jeûne des musulmans et celui des Gens du Livre.
- D'après Jabir Ibn 'Abdillah (qu'Allah les agrée lui et son père), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Celui qui veut jeûner qu'il mange quelque chose au sahour ». (Rapporté par Ahmed dans son Mousnad n°14950 et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°6005)
- D'après Abou Sa'id Al Khoudri (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Manger le sahour est une bénédiction ,ainsi ne le délaissez pas même si l'un d'entre vous ne prend qu'une gorgée d'eau car certes Allah et ses anges prient sur ceux qui mangent le sahour ». (Rapporté par Ahmed dans son Mousnad n°1186 et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°3683)
- D'après 'Amr Ibn Al 'Ass (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « La différence entre notre jeûne et le jeûne des Gens du Livre est le repas du sahour ». (Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°1096)

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MERCREDI 29 MARS 2023 - PRIX : Khibra - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un engagement taillé sur mesure pour Ghidane

Ce mercredi 29 mars l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma, avec ce prix Khibra réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé, nous propose un quinté assez bien conçu dans ses conditions d'appels. D'autant que sur les douze candidats engagés pas moins de onze éléments sont jouables, on peut éliminer que Ghanemoir qui est en baisse de forme. Logiquement le trio formé de : Ghidane, Saïda de Quezac et Hilal Ezaman est difficile à briser.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. EL MORDJENE. Ce coursier trouve ici un bon engagement pour déclencher son compteur gains. Le lot n'est pas assez solide à l'arrière.

2. TORNADO DU CROATE. Il reste en date du 14 mars victorieux d'un quinté assez houleux sur les 1200 mètres. Mais il change de monte cette fois-ci. Bon outsider.

3. DHULFIQAR. C'est un cheval de classe moyenne et surtout qu'il aura le désavantage de faire sa course d'entrée, absent depuis octobre passé. Outsider.

4. INATLOS. Ce transfuge de Zemouri va courir hors de ses

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
H. GUEROUI	1	EL MORDJENE	A. JAMIDI	57	11	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	2	TORNADO DU CROATE	AB. BOULESBAA	57	5	PROPRIÉTAIRE
A. LEHAS	3	DHULFIQAR	W. HAMOUL	57	10	S. ATTALLAH
M. BENDJEKIDEL	4	INATLOS	W. BENDJEKIDEL	57	9	PROPRIÉTAIRE
B. AIDA	5	GHIDANE	A. AIDA	56	8	A. AIDA
KH. KHEDIME	6	WAFI	AB. ATTALLAH	55	7	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	7	KAMAR EL EZ	A. ATTIA	55	2	PROPRIÉTAIRE
R.MANSOURI	8	GOUMARI	A. LACHI	55	3	A. DJEBBAR
S. BERRAH	9	RIKHTAL EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	10	GHANEMOIR	A. HEBRI	54	1	PROPRIÉTAIRE
ML. ZAABOUB	11	SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	53	4	PROPRIÉTAIRE
A. HANNACHI	12	HILAL EZAMAN	AP : Y. MOUSSI	53	6	H. DJEBBAR

bases, il peut décrocher un accessit de seconde zone.

5. GHIDANE. Je pense que c'est le mieux placé pour remporter la victoire. À suivre sans voir.

6. WAFI. Cette jument est très rapide sur pieds elle peut largement se frayer une place avec ce lot.

7. KAMAR EL EZ. Peu probable.

8. GOUMARI. Absent des pistes depuis novembre passé, je crains qu'il peut manquer de rythme. Pas évident.

9. RIKHTAL EL HIDHAB. Ce cheval arrive très souvent en date des

battus, mais il est très bien monté, et le lot n'est pas tellement fort à l'arrière. Il peut décrocher une cinquième place.

10. GHANEMOIR. Pas évident.

11. SAIDA DE QUEZAC. Elle paraît bien sur sa forme, elle peut

continuer sa lancée et décrocher une place au podium. À reprendre.

12. HILAL EZAMAN. Ce cheval peut mieux faire sur les 1300 mètres que lors de sa dernière sortie sur les 1100 mètres. On peut lui faire confiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

5. GHIDANE - 12. HILAL EZAMAN - 11. SAIDA DE QUEZAC - 1. EL MORDJENE - 9. RIKHTAL EL HIDHAB

LES CHANCES

6. WAFI - 4. INATLOS

Arabie saoudite : 20 mort dans l'accident d'un bus de pèlerins

Un bus transportant des pèlerins en direction de La Mecque, en Arabie saoudite, s'est enflammé après une collision sur un pont lundi, tuant 20 personnes et en blessant une trentaine d'autres, selon une télévision d'Etat saoudienne. L'accident, qui a eu lieu dans la province d'Asir (sud), souligne le défi constant de la sécurité des transports de pèlerins à destination de La Mecque et de Médine, les deux villes les plus saintes de l'islam. Il intervient au cours de la première semaine du mois de jeûne musulman du Ramadhan, au moment où beaucoup de musulmans effectuent le pèlerinage de la Omra (petit pèlerinage), et quelques mois avant le pèlerinage annuel du hajj. "Selon des informations préliminaires que nous avons reçues, le nombre de morts dans cet accident a atteint les 20, et le nombre total de blessés était d'environ 29", a rapporté la chaîne d'Etat Al-Ekhbariya. Les victimes sont de "nationalités différentes", selon la chaîne, qui n'a pas donné davantage de précisions. Al-Ekhbariya a diffusé des images montrant un reporter devant ce qui semblait être la carcasse calcinée d'un bus. Le transport de pèlerins sur les routes d'Arabie saoudite peut être périlleux, en particulier pendant le hajj, lorsque des embouteillages interminables sont créés par les bus remplis de fidèles. En octobre 2019, 35 étrangers avaient été tués et quatre autres blessés dans la collision entre un bus et un autre véhicule lourd près de Médine.

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'organisation de hargas à Mostaganem

Les services de police de Mostaganem ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer composé de quatre individus, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la section de lutte contre le trafic de migrants, suite à une plainte déposée par trois personnes indiquant avoir fait l'objet d'escroquerie par les suspects qui leur ont fait croire qu'ils allaient organiser une traversée clandestine à bord d'une embarcation contre la somme de 300.000 dinars pour chaque personne, a-t-on précisé dans un communiqué de la cellule de presse et de communica-

tion. La police judiciaire, après avoir avisé le procureur de la République territorialement compétent, a surveillé les suspects et a arrêté trois individus dans la ville de Mostaganem, alors que le quatrième suspect se trouve à l'établissement de rééducation, a ajouté la même source. Accusés du crime de trafic de migrants dans le cadre d'une bande criminelle organisée, en plus du délit d'escroquerie, une procédure judiciaire a été lancée contre les individus arrêtés, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem qui a ordonné de les placer en détention provisoire, a-t-on indiqué.



Mascara : saisie de 1.220 litres d'huile de table destinés à la spéculation



Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mascara ont saisi 1.220 litres d'huile de table destinés à la spéculation et arrêté un mis en cause, a-t-on appris mardi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération a été menée en début de la semaine en cours par la brigade territoriale de la commune de Hacine suite à des informations selon lesquelles un individu aurait stocké des quantités considérables de l'huile de table à l'intérieur d'un entrepôt destiné à la fabrication de gâteaux orientaux situé à Hacine. Les éléments de la brigade territoriale de Hacine sont intervenus en compagnie des agents de la Direction du commerce et de la promotion des exportations et du bureau communal d'hygiène sur le lieu où ils ont saisi 1.220 litres d'huile de table destinés à la spéculation, outre des infractions enregistrées dans la pratique d'une activité stable sans registre de commerce et absence d'hygiène dans la préparation de gâteaux orientaux. Le propriétaire de la quantité saisie a été présenté devant les services juridiques compétents territorialement.

Six morts dont 3 enfants après une fusillade dans une école primaire aux Etats-Unis

Trois enfants et trois adultes ont été tués lundi par un tireur qui a ouvert le feu dans une école primaire de Nashville, dans le sud des Etats-Unis, avant d'être abattu par la police, selon des médias locaux. Le tireur est entré dans la matinée dans les locaux d'une école chrétienne privée, nommée "The Covenant School", selon la police de cette ville de l'Etat du Tennessee. Des agents sont intervenus et "l'ont tué", a-t-elle précisé sur son site Twitter. Les pompiers ont précisé avoir "pris en charge plusieurs patients", sans donner plus de détails sur l'âge ou l'état des victimes. Le décès de trois enfants, touchés par les balles, a été "constaté à leur arrivée à l'hôpital", ont déclaré des responsables du Centre médical universitaire Vanderbilt, cités notamment par la télévision locale NewsChannel 5. Deux adultes sont également décédés, selon cette chaîne et sa consœur WSMV4, qui ignorent si le tireur compte parmi ces deux morts. Les Etats-Unis, où environ 400 millions d'armes à feu sont en circulation, sont fréquemment endeuillés par des fusillades meurtrières y compris en milieu scolaire. Le drame le plus marquant récemment a eu lieu à Uvalde au Texas en mai, où un jeune homme armé d'un fusil semi-automatique, a tué 19 enfants et deux enseignantes.

24 morts et 1390 blessés sur les routes en une semaine

Vingt-quatre (24) personnes sont mortes et 1390 autres ont été blessées dans 1221 accidents de la circulation survenus durant la période du 19 au 25 mars, à travers le pays, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.



Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec deux (2) personnes décédées et 44 autres blessées suite à 40 accidents de la circulation, précise la même source. En ce

qui concerne les secours à personnes, la PC souligne que 13369 interventions ont été effectuées et ont permis la prise en charge de 13057 blessés et malades traités avant de procéder à leurs

évacuation vers les structures sanitaires. Les secours de la PC sont intervenus également 5472 fois pour sauver 410 personnes en situation de danger et exécuter 4597 autres opérations diverses d'assistance. Durant la même période, les mêmes secours sont, en outre, intervenus pour l'extinction de 604 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (79 incendies), Blida (32) et Chlef (26), conclut le communiqué.

Saisie de 150 000 comprimés psychotropes à El-Oued

Une quantité de 150.000 comprimés de psychotropes a été saisie par les services de la police judiciaire de la daïra de Meyh-Ouensa à 30 km Ouest de la wilaya d'El-Oued, indique mardi un communiqué de la sûreté de la wilaya. Agissant sur informations faisant état du transport par un véhicule suspect de la marchandise prohibée, les services précités ont enclenché une enquête qui a abouti à l'arrestation du conducteur du véhicule à Meyh-Ouensa et à la saisie de la quantité de psychotropes dissimulée soigneusement à bord du véhicule utilitaire et arrêté le conducteur, un jeune d'une vingtaine d'années a détaillé la même source. Le mis en cause a été placé en détention provisoire par les instances judiciaires pour "trafic de premier degré menaçant la sécurité et l'économie nationales et la santé publique".

MISE AUX POINGS

«La prochaine CAN est notre objectif. On va profiter de chaque date FIFA pour travailler dur afin de se rendre en Côte d'Ivoire avec un effectif capable de défier tous ses adversaires»

Le sélectionneur national Djamel Belmadi



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -
Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 29 mars 2023

23 °C / 13 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 17 km/h
Humidité : 58%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 11 km/h
Humidité : 66%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 7 ramadhan 1444

Dohr : 12h53
Assar : 16h25
Maghreb : 19h11
Ïcha : 20h30

Jeudi 8 ramadhan
1444
Sobh : 05h10
Chourouk : 06h38

L'ACCORD DE PÊCHE UE-MAROC PRENDRA FIN AU MOIS DE JUILLET PROCHAIN

Forcing de Rabat pour sa reconduction

La fin, au mois de juillet prochain, de l'accord de pêche qui lie le Maroc à l'Union européenne, fait agiter Rabat qui veut manœuvrer pour s'offrir le soutien de ses alliés.

Et dans ce cadre, le gouvernement de Pedro Sanchez et même s'il risque d'être sérieusement ébranlé au terme des élections locales prévues en mai prochain, constitue, au mépris de la loi et de la légalité internationale de défendre et faire la promotion de la thèse de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Rabat compte sur le soutien inconditionnel de Madrid pour la prolongation de cet accord, arrondi pourtant la Cour de justice européenne qui avait exclu de son champ de « validité », les territoires sahraouis occupés. Cette exclusion, décidée par cette juridiction européenne considère que les zones de pêche incluses dans les limites territoriales du Sahara occidental sont considérées comme une zone soumise à un processus de décolonisation non encore achevé. L'expiration de cet accord met dans l'embarras le Conseil des ministres de l'agriculture et de la pêche, qui doit trouver la bonne formule pour sa reconduction mais dans le respect des décisions de justice de l'UE qui a défini les territoires et les eaux territoriales du Sahara occidental comme lignes rouges à ne pas transgresser. Rabat en est conscient et c'est pourquoi il a sollicité son allié Madrid pour lui apporter le coup de main qui lui permettra de voir l'accord reconduit. Luis Planas, le ministre espagnol de l'Agriculture et de la Pêche, a estimé, lors de la réunion, que le renouvellement de l'accord ne serait pas possible sans une résolution claire sur le Sahara occidental. Et ici le mot est lâché et c'est là ou devraient intervenir les alliés de Rabat. Avant le scandale du Marocgate, la mission des groupes de lobbying au profit du Maroc, qui avaient l'accès facile au niveau des instances de l'UE. Ils avaient toute la latitude de faire adopter les résolutions



Ph : DR

favorables à Rabat et opposer le véto devant celles qui ne défendent pas ses thèses. Le démantèlement de la toile de la corruption qui avait permis à Rabat de profiter de la mansuétude et parfois même du soutien de l'UE, est une nouvelle donnée qui inquiète au plus haut point le Makhzen qui n'a plus ses valets, « ses eurodéputés corrompus » pour défendre la thèse de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. L'UE est devant ses responsabilités. Elle doit clairement définir sa position concernant les conditions de reconduction de l'accord de pêche avec le Maroc. L'Espagne qui est le principal bénéficiaire de cet accord avec une flotte qui compte plusieurs navires qui font plusieurs marées au large du Sahara occidental, est en train de faire la promotion de la thèse marocaine de large autonomie des territoires sahraouis pour parvenir à la reconduction de l'accord et par la même à préserver un secteur de son économie, qui a trop perdu depuis l'accession de Pedro Sanchez à la tête du gouvernement. Il faut savoir qu'en défendant l'accord de pêche

Maroc-UE, Pedro Sanchez défend ses intérêts car une réduction du volume des quantités de poissons pêchées dans le cadre de l'accord Maroc-UE, signifierait de grosses pertes pour l'économie de son pays, négativement impactée par le gel de l'accord d'amitié avec l'Algérie. Les pays de l'UE sont aujourd'hui grandement interpellés. La Cour de justice européenne a défini des lignes rouges conformément aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, qui ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Les basses manœuvres des alliés du Maroc ont pour objectif de vouloir pousser l'UE à fouler aux pieds la légalité internationale et les arrêts de la Cour de justice européenne. Madrid est engagé dans un véritable travail de lobbying au profit du Makhzen et ses thèses au moment où le scandale du Marocgate n'a pas encore livré tous ses secrets.

Slimane B.

BURKINA FASO Une quarantaine de terroristes neutralisés dans le nord

L'armée burkinabè a neutralisé, dans la zone d'Oursi (Nord), une quarantaine de terroristes lors d'une opération aérienne, a rapporté l'Agence d'information du Burkina Faso (AIB). L'armée burkinabè a surpris une cinquantaine de chefs terroristes lors d'une réunion dans la région d'Oursi dimanche. Une quarantaine de terroristes ont été neutralisés et la recherche d'autres éléments s'est poursuivie. AIB rappelle que l'armée burkinabè a acquis récemment des vecteurs aériens de pointe et que des opérations aéro-terrestres de grande envergure sont engagées sur plusieurs fronts. Confrontées à des attentats terroristes depuis 2015, les autorités burkinabè ont intensifié leurs actions offensives contre les groupes armés.

M. S.

EN ITALIE, L'INDICE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS ET DES ENTREPRISES EN HAUSSE

Sous d'autres cieux, en Italie à savoir, les indices de confiance des consommateurs et des entreprises ont augmenté en mars après un mois quelque peu mitigé en février, a annoncé mardi l'Institut national italien des statistiques (Istat). L'indice de confiance des ménages, qui a également bondi en février, est passé à 105,1 contre 104 en mars, tandis que l'indice économique, qui s'était stabilisé en février, est passé à 110 en mars contre 109,2. Le jugement du climat économique des ménages s'est nettement amélioré, passant de 114,5 à 117,4, celui du futur restant pratiquement stable (de 113,4 à 113,5). La perception par les ménages de leur situation personnelle a connu une hausse plus limitée, de 100,5 à 101 et celle concernant le présent de 97,6 à 99,5. En ce qui concerne les entreprises, l'indice enregistre une hausse dans tous les secteurs. Leur moral est passé dans la construction de 157,2 à 159,1, dans le commerce de 114,7 à 116, dans l'industrie manufacturière de 103 à 104,2 et dans les services marchands de 103,3 à 103,8. Inquiets pour les ménages et les entreprises, les hausses de prix italiennes ont atteint 9,1 % sur un an en février, bien que le rythme ait nettement ralenti par rapport à janvier (10 %).

M. Seghilani

SOUS-RIRE

C'est le chaos en Israël
Manifestations de rue et désordre institutionnel

